INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

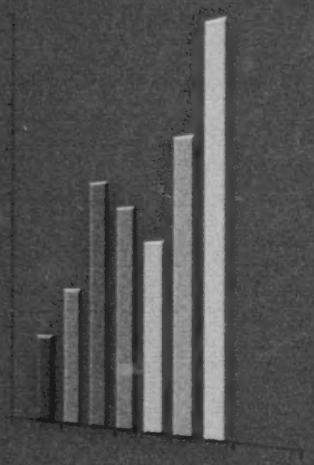

Rapport d'activité 2015-2016

Québec

Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

BUREAU DE QUÉBEC
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4

BUREAU DE MONTRÉAL
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 418 691-2401 ou 1 800 463-4090 (sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)
Site Web : www.stat.gouv.qc.ca
Compte Twitter : @statquebec

La forme masculine utilisée dans ce document désigne tout aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2016
ISBN : 978-2-550-76845-6 (version imprimée)
ISBN : 978-2-550-76846-3 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2010

Tous droits réservés pour tous les pays.

Octobre 2016

Crédits des photographies

p.9 : © iStockphoto.com/stevecoleimages
p.13 : © iStockphoto.com/Yuri
p.23 : © iStockphoto.com/konradlew
p.29 : © iStockphoto.com/skynesher
p.31 : © iStockphoto.com/Yuri
p.41 : © iStockphoto.com/FélixLaframboise
p.79 : © iStockphoto.com/mattjeacock

Québec, le 14 octobre 2016

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de déposer, conformément à la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13.011), le *Rapport d'activité* de cet organisme pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2016.

Ce rapport expose les principales réalisations de l'Institut et présente les résultats liés au *Plan d'action de développement durable* ainsi qu'à la *Déclaration de services aux citoyens*. Par ailleurs, il fait état de l'utilisation des ressources financières, humaines et informationnelles au sein de l'organisation et rend compte de la conformité de l'Institut aux diverses exigences législatives et réglementaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre des Finances,

Carlos Leitão

Québec, le 27 juin 2016

Monsieur Carlos Leitão
Ministre des Finances
Édifice Gérard-D.-Lévesque
12, rue Saint-Louis, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5L3

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre le *Rapport d'activité* de l'Institut de la statistique du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2016, conformément à l'article 32 de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13.011).

Ce rapport présente les principales réalisations de l'Institut au cours de l'exercice financier 2015-2016, ainsi que les résultats liés au *Plan d'action de développement durable* et à la *Déclaration de services aux citoyens*. Par ailleurs, il fait état de l'utilisation des ressources financières, humaines et informationnelles au sein de l'organisation et rend compte de la conformité de l'Institut aux diverses exigences législatives et réglementaires.

Au nom de l'Institut de la statistique du Québec, je réitère notre engagement à demeurer une organisation performante et résolument axée sur la qualité de l'information statistique produite pour le Québec. Je profite aussi de l'occasion pour exprimer toute ma gratitude envers les citoyens et entreprises pour l'intérêt porté à nos travaux et leur participation aux enquêtes menées par l'Institut.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

Le directeur général,

Stéphane Mercier

09 PARTIE 1 PRÉSENTATION DE L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

13 PARTIE 2 FAITS SAILLANTS 2015-2016

23 PARTIE 3 DÉVELOPPEMENT DURABLE

29 PARTIE 4 DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

31 PARTIE 5 UTILISATION DES RESSOURCES

- 32 Ressources budgétaires et financières
- 34 Ressources humaines
- 38 Ressources informationnelles

41 PARTIE 6 EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES

- 42 Accès aux documents et protection des renseignements personnels
- 43 Accès à l'égalité en emploi
- 49 Allégement réglementaire et administratif
- 50 Éthique
- 51 Égalité entre les femmes et les hommes
- 52 Emploi et qualité de la langue française dans l'administration
- 53 Politique de financement des services publics
- 54 Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de services
- 55 Recommandations du Vérificateur général du Québec
- 56 Rapport du Vérificateur général et états financiers
- 76 Liste des enquêtes statistiques effectuées

79 ANNEXES

- 80 Annexe 1 – Liste des publications
- 84 Annexe 2 – Liste des articles parus dans les périodiques de l'Institut
- 88 Annexe 3 – Organigramme

SIGLES ET ACCRONYMES

ADS	Analyse différenciée selon les sexes
AQPM	Association québécoise de la production médiatique
BDSO	Banque de données des statistiques officielles sur le Québec
CPE	Centre de la petite enfance
ELDEQ	Étude longitudinale du développement des enfants du Québec
EME	Enquête sur les ménages et l'environnement
ENM	Enquête nationale auprès des ménages
EQEPE	Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans
EQSP	Enquête québécoise sur la santé de la population
ERG	Enquête sur la rémunération globale au Québec
ETC	Équivalent temps complet
IRSST	Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
MDDELCC	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MERN	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
MO	Ministères et organismes
MRC	Municipalité régionale de comté
OCCQ	Observatoire de la culture et des communications du Québec
OMS	Organisation mondiale de la santé
PDEIPH	Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées
PEICA	Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes
PIB	Produit intérieur brut
RI	Ressources informationnelles
RMR	Régions métropolitaines de recensement
SCF	Secrétariat à la condition féminine
SCT	Secrétariat du Conseil du trésor
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

01

PRÉSENTATION DE L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

MISSION

L'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes.

L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général.

L'organisme publie annuellement les résultats de l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG) afin d'informer le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés. Il établit et tient à jour *Le bilan démographique du Québec*. L'Institut assure également le suivi des indicateurs de la *Stratégie gouvernementale de développement durable*.

PRODUITS, SERVICES ET CLIENTÈLES

Organisation de haut savoir grâce à la compétence et à l'engagement de ses employés, l'Institut affirme son expertise en matière d'information statistique, notamment, dans les domaines suivants :

- Culture et communications
- Développement durable
- Économie et secteur financier
- Éducation, formation et milieux de garde
- Population et démographie
- Santé et bien-être
- Science, technologie et innovation
- Secteur minier
- Travail et rémunération

L'Institut offre aux ministères et organismes des services de nature scientifique et technique, à savoir la réalisation d'enquêtes, d'études et d'analyses, de travaux méthodologiques et de traitement des données ainsi que la réalisation d'études d'impact économique.

Soucieux de contribuer au développement des connaissances pour la société québécoise, l'Institut offre, dans le respect de la confidentialité, un ensemble de services permettant de faciliter l'accès aux données statistiques ainsi que des services-conseils à des fins de recherche scientifique.

De nombreuses statistiques et publications sur le Québec sont disponibles sur le site Web de l'Institut. De plus, le Centre d'information et de documentation de l'Institut propose des services documentaires, d'aide à la recherche, en plus d'un accès à ses collections offrant un vaste inventaire de statistiques sur le Québec.

L'Institut dessert la population dans son ensemble en rendant ses produits et services disponibles, tant aux citoyens qu'aux organismes parapublics, aux municipalités, aux entreprises privées, aux organisations syndicales et patronales et du milieu associatif.

VISION

AU CŒUR DE VOTRE RÉFLEXION,
EN APPUI À VOS DÉCISIONS,
NOTRE LEADERSHIP,
NOTRE EXPERTISE,
NOTRE CONTRIBUTION
À L'AVANCEMENT DU QUÉBEC.

PARTENARIATS

Tout en demeurant le lieu privilégié de la production et de la diffusion de l'information statistique sur le Québec, l'Institut bâtit des partenariats dans une perspective de collaboration et de complémentarité.

L'administration publique québécoise constitue un partenaire de premier plan. L'Institut favorise la coordination des activités statistiques des ministères et des organismes du gouvernement du Québec. Selon les mandats, les universités, les centres de recherche, les centres hospitaliers, les organismes à but non lucratif et le secteur privé agissent également à titre de partenaires.

Dans le cadre de la mission de l'Institut, de nombreux échanges et collaborations ont lieu avec Statistique Canada. De plus, l'Institut agit à titre de porte-parole du Québec auprès de Statistique Canada en présentant les besoins statistiques de l'administration publique québécoise. Enfin, il maintient également des liens avec des agences statistiques et de recherche sur la scène internationale.

COMITÉS CONSULTATIFS

À l'écoute des besoins et des préoccupations de sa clientèle et désireux de voir ses partenaires contribuer à la réflexion portant sur le développement de la production statistique au Québec, l'Institut s'est doté de comités consultatifs. Au total, seize comités sont en place dans les principaux domaines d'activité de l'Institut :

- Comité directeur de l'*Enquête longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ) ;
- Comité d'orientation et de suivi de l'ELDEQ ;
- Comité d'orientation de projet de l'*Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans* (EQEPE) ;
- Comité d'orientation de projet de l'*Enquête québécoise sur la santé de la population* (EQSP) ;
- Comité d'orientation de projet de l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* (EQSJS) ;
- Comité sur l'optimisation de l'utilisation des données administratives ;
- Comité sur les statistiques du travail et de la rémunération ;
- Comité des partenaires financiers de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) ;
- Comité de concertation de l'OCCQ, y compris ses comités consultatifs :
  - sur les arts visuels, les métiers d'art et les arts médiatiques ;
  - sur le cinéma, l'audiovisuel et la radiodiffusion ;
  - sur le disque et les arts de la scène ;
  - sur le livre, la littérature et les bibliothèques ;
  - sur le patrimoine, les institutions muséales et les archives ;
  - sur les municipalités et les administrations locales ;
  - sur la recherche universitaire.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Afin de s'acquitter de ses responsabilités, le directeur général est assisté d'un Secrétariat et Affaires juridiques, d'un bureau de projets, de deux directions générales adjointes, de treize directions et de deux services. Les responsabilités des directions générales adjointes touchent les domaines des statistiques économiques ainsi que des statistiques sociales de la méthodologie et de la collecte.

Enfin, le directeur général peut compter sur un Comité d'éthique, formé principalement de membres indépendants qui émettent des recommandations fondées sur des principes reconnus en matière d'éthique dans le respect des participants aux enquêtes.

L'organigramme de l'Institut en vigueur au 31 mars 2016 est présenté à l'annexe 3.

02

FAITS SAILLANTS 2015-2016

BILAN DES PRINCIPALES RÉALISATIONS

Tout en poursuivant la réalisation de ses mandats statutaires, l'Institut actualise de façon continue sa programmation statistique en tenant compte des besoins des ministères et organismes, des autres partenaires et de la société québécoise. En effet, la programmation statistique doit évoluer dans le respect de la complexité et de la diversité de la société québécoise. Cette condition est essentielle au maintien de la pertinence du système statistique québécois. Les principales réalisations présentées à la section suivante font état des efforts fournis et des accomplissements réalisés au cours de l'exercice 2015-2016.

STATISTIQUES SOCIALES

POPULATION ET DÉMOGRAPHIE

Le bilan démographique du Québec. Édition 2015

En vertu de sa loi constitutive, l'Institut établit et tient à jour *Le bilan démographique du Québec*. Cette publication dresse le portrait démographique du Québec en décrivant la fécondité, la mortalité, les migrations et la nuptialité en lien avec diverses caractéristiques individuelles des Québécois. Il s'agit d'un document de référence incontournable pour tous ceux qui veulent comprendre l'évolution de la société québécoise. L'analyse de l'édition 2015 est centrée sur l'année 2014, et un aperçu de la tendance anticipée pour 2015 est fourni lorsque les données le permettent. Des séries chronologiques et des comparaisons avec le Canada et quelques autres pays offrent des éléments de perspective.

Bulletins *Données sociodémographiques en bref*

En 2015-2016, trois bulletins *Données sociodémographiques en bref*, totalisant douze thèmes d'analyse de données administratives ou d'enquêtes, ont été publiés. Le ratio d'endettement des familles, la privation matérielle des ménages, le vieillissement démographique, les transferts familiaux (héritages et transferts volontaires), le lien entre le revenu individuel et le faible revenu de la famille, les scénarios d'analyses des perspectives démographiques, les réseaux sociaux informels et le capital social, l'amortissement hypothécaire et le revenu des ménages propriétaires et locataires sont tous des thèmes qui ont été abordés dans ces bulletins.

Bulletins *Coup d'œil sociodémographique*

Accompagnant la mise à jour de données sur le site Web de l'Institut, neuf bulletins *Coup d'œil sociodémographique* ont été réalisés en 2015-2016. Les thèmes abordés sont diversifiés : la migration interrégionale, la population des municipalités, les naissances et la fécondité, les décès et la mortalité, les mariages, l'évolution de la situation financière des ménages, le taux d'emploi des étudiants, les proches aidants et la discrimination.

CONDITIONS DE VIE ET SOCIÉTÉ

Comparaison des estimations sur le revenu de l'*Enquête nationale auprès des ménages* avec les données fiscales québécoises

En 2011, le questionnaire détaillé et obligatoire du Recensement a été remplacé par une nouvelle enquête à participation volontaire, l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM). Ce changement a suscité de nombreuses interrogations, notamment sur la qualité des données sur le revenu. Afin d'éclairer les utilisateurs de ces données au Québec, ce rapport méthodologique propose une comparaison entre les estimations sur le revenu de l'ENM et les données provenant d'un fichier administratif, soit celui des revenus fiscaux détenus par l'Agence du revenu du Québec. Des comparaisons sont ainsi effectuées à l'échelle des régions administratives, des MRC et des municipalités. Les différences selon l'âge et le sexe selon divers indicateurs et concepts de revenu sont aussi examinées.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Les statistiques sur ce secteur sont produites par l'Observatoire de la culture et des communications de l'Institut de la statistique du Québec (OCCQ). L'Observatoire est soutenu financièrement par le ministère de la Culture et des Communications, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Régie du cinéma et la Société de développement des entreprises culturelles.

Statistiques sur l'industrie du film et de la production audiovisuelle

En collaboration avec la Régie du cinéma, l'*Enquête sur la fréquentation des cinémas au Québec* donne lieu à la diffusion de statistiques détaillées sur cette activité au Québec. Entre autres, en 2015-2016, ces renseignements ont servi à la publication du bulletin *Optique culture* et du premier tome d'une monographie sur l'industrie du film, soit *Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante*. Par ailleurs, un deuxième tome, publication bisannuelle réunissant les données sur la production, a été produit.

Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec

Pour la première fois, l'Observatoire de la culture et des communications du Québec a produit le *Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec en 2015*, publication élaborée avec la contribution de l'Association québécoise de la production médiatique (AQPM). Cet ouvrage réunit un éventail de statistiques sur l'industrie de l'audiovisuel au Québec. Le but est d'offrir un portrait global de l'activité cinématographique et télévisuelle au Québec et de permettre une lecture rapide et visuelle des principales tendances qui se dégagent dans ce domaine.

Le livre et les bibliothèques

L'OCCQ réalise depuis 2001 l'*Enquête sur la vente de livres neufs au Québec* dont l'intérêt et la pertinence sont reconnus tant par les instances publiques que par les milieux professionnels de ce domaine. L'évolution de la technologie a fait émerger un nouveau produit, soit le livre numérique. Par conséquent, en 2015-2016, l'Observatoire a innové en démarrant l'*Enquête sur les ventes de livres numériques au Québec*. Par ailleurs, l'importance des bibliothèques pour l'accès à la culture est dorénavant bien documentée et démontrée à l'aide de tableaux dynamiques diffusés sur le site Web de l'Institut. Ceux-ci présentent des données à ce sujet depuis 2009.

Chroniques de l'OCCQ à CIBL

Les experts de l'OCCQ ont participé à une tribune de CIBL, une radio communautaire francophone basée à Montréal. En 2015-2016, deux chroniques ont été réalisées ayant comme sujet les ventes de musique enregistrée ainsi que les ventes de livres numériques.

Colloque international sur la mesure des produits culturels numériques

L'OCCQ a pris l'initiative d'organiser un colloque international visant à étudier les modèles, les perspectives et les actions à poser pour que les organisations statistiques puissent faire face au développement induit par les outils numériques dans les univers de la culture. Ainsi en 2015-2016, conjointement avec l'Institut de statistique de l'UNESCO, l'OCCQ a travaillé à la planification et à l'organisation du Colloque international sur la mesure des produits culturels numériques, tenu du 9 au 11 mai 2016, à HEC-Montréal.

ÉDUCATION, FORMATION ET MILIEUX DE GARDE

L'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ)

La publication *Portrait du travail et de la santé et de la sécurité du travail chez les jeunes de 15 ans au Québec*, produite en collaboration avec l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) à partir des données de l'ELDEQ, a été diffusée en mars 2016. Elle documente le travail des jeunes durant l'année scolaire et aborde également l'exposition des jeunes travailleurs à des contraintes physiques pouvant entraîner des risques de blessures. On y apprend d'ailleurs que près de 21 % des jeunes qui occupaient un emploi dans le mois précédant l'enquête ont été blessés ou ont failli l'être.

Le *Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes* (PEICA)

Le rapport québécois du PEICA a été diffusé en décembre 2015. Ce rapport présente un premier portrait détaillé de trois compétences clés en traitement de l'information chez les adultes québécois en 2012 : la littératie, la numératie et la résolution de problèmes dans des environnements technologiques. Les résultats pour ces trois compétences sont mis en relation avec plusieurs facteurs associés tels que le sexe, l'âge, la scolarité, l'emploi, la formation continue et le statut d'immigration. Des comparaisons entre le Québec et le reste du Canada sont également présentées.

Les hauts et les bas des parents de jeunes enfants

La collecte de données de l'*Enquête sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans* (EQEPE), qui avait commencé en janvier 2015, s'est terminée le 10 mai 2015. Au-delà de 14 900 parents (des mères et des pères) ont participé à cette collecte qui permettra entre autres de documenter les pratiques parentales, le stress vécu par les parents, leurs besoins en information relativement à leur rôle de parents, la conciliation travail-famille et le soutien dont ils peuvent bénéficier de la part de leur entourage.

La qualité des services de garde éducatifs au Québec

Les rapports de l'*Enquête québécoise sur la qualité des services éducatifs 2014*, concernant la méthodologie, la qualité des services dans les centres de la petite enfance (CPE) et dans les garderies non subventionnées, ont été diffusés en décembre 2015. Les résultats sont présentés pour deux groupes d'âge, c'est-à-dire les poupons et les enfants de 18 mois à 5 ans. Quatre dimensions de la qualité des services ont été examinées : la structuration des lieux, la structuration et la variation des types d'activités, l'interaction de l'éducatrice avec les enfants et l'interaction de l'éducatrice avec les parents. Dans le cas des CPE, certains résultats sont comparés à ceux obtenus lors de l'édition 2003.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

La santé mentale des Québécois

Deux publications majeures ont été consacrées à la santé mentale des Québécois. Une première intitulée *Portrait statistique de la santé mentale des Québécois* a notamment permis de documenter divers éléments du *Plan d'action pour la santé mentale 2013-2020* de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en lien avec les déterminants sociaux de la santé. Une seconde publication intitulée *La violence vécue par les Québécois avant l'âge de 16 ans et la santé à l'âge adulte* a révélé que 28 % des Québécois avaient été exposés à au moins une forme de violence durant l'enfance, et que cela était notamment associé à des troubles mentaux et à la consommation d'alcool et de drogue.

Zoom santé

En 2015-2016, sept numéros du périodique *Zoom santé* ont été publiés. Parmi ceux-ci, mentionnons, entre autres, celui portant sur les liens entre l'autogestion des maladies chroniques et certains indicateurs de santé, celui concernant l'état de santé des immigrants et leur utilisation des services de santé, ainsi que celui consacré aux liens entre la santé et les compétences en traitement de l'information des Québécois.

Deuxième édition de l'*Enquête québécoise sur la santé de la population*

La collecte de données de l'*Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015* (EQSP), réalisée auprès de 45 760 Québécois âgés de 15 ans et plus, s'est terminée en mai 2015. Les données recueillies permettront de connaître l'état de santé et les habitudes de vie des Québécois et d'étudier l'évolution de certains indicateurs depuis 2008.

Enquête québécoise sur le dépistage prénatal de la trisomie 21

Pour la toute première fois, le dépistage prénatal de la trisomie 21 a également fait l'objet d'une enquête. Réalisée auprès de 3 164 mères, cette enquête visait notamment à documenter certains aspects de l'offre de service du Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21 et à évaluer la satisfaction globale des femmes ayant bénéficié d'un suivi pendant leur grossesse.

STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

AGRICULTURE ET INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE

Industrie bioalimentaire

En 2015-2016, l'Institut a publié le *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire, Édition 2015* ainsi que le bulletin *Commerce international de produits bioalimentaires au Québec, en dollars constants, au prix de 2007*. Ce dernier présente les principales données de l'industrie ainsi que des informations sectorielles détaillées.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Stratégie gouvernementale de développement durable

L'Institut agit à titre de partenaire dans le cadre de la *Stratégie gouvernementale de développement durable*. À ce titre, il a publié sous forme de recueil les indicateurs de cette stratégie et les indicateurs de développement durable proprement dits pour le Québec. Au cours de l'exercice 2015-2016, l'Institut a continué la mise à jour des indicateurs de suivi de la *Stratégie gouvernementale 2008-2013* et a commencé les travaux relatifs à la production des indicateurs de suivi de la nouvelle *Stratégie gouvernementale 2015-2020*.

ÉCONOMIE

Les chaînes de valeur mondiales

Dans le cadre d'un projet de recherche sur les chaînes de valeur mondiales, l'Institut a mesuré la valeur ajoutée des exportations québécoises et d'une vingtaine de produits. Il a également analysé les données québécoises du volet « chaînes de valeur mondiales » provenant de l'*Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprises, 2012* de Statistique Canada et réalisé une étude de faisabilité sur l'ensemble des sources de données disponibles pour évaluer la participation des entreprises aux chaînes de valeur mondiales. Un condensé des résultats du projet est publié dans le bulletin *S@voir.stat* du mois de décembre 2015.

Comptes économiques

L'Institut a poursuivi la production et la diffusion des comptes économiques des revenus et dépenses du Québec sur des bases trimestrielles et annuelles, selon le système de comptabilité nationale. L'Institut a aussi assuré la production des comptes sectoriels des administrations publiques pour le Québec, ainsi que la production du produit intérieur brut (PIB) et du revenu des ménages au niveau régional. L'Institut a également révisé ses publications annuelles et infra-annuelles pour assurer la comptabilité avec la révision historique de Statistique Canada.

Le modèle intersectoriel du Québec

Ce modèle répond à un choc de dépenses en respectant un processus de propagation de la demande. Les équations matricielles qui traduisent ce processus et trois exemples de simulations réalisées à l'aide du modèle sont présentés dans la publication *Le modèle intersectoriel du Québec : fonctionnement et applications, Édition 2015* parue en juin.

L'industrie du transport maritime au Québec

L'Institut a réalisé l'*Enquête sur l'industrie du transport maritime au Québec 2015*. Couvrant l'ensemble du secteur de l'industrie maritime qui opère au Québec, l'objectif de l'enquête visait à mieux caractériser le secteur d'activité des entreprises québécoises maritimes pour l'année de référence 2014.

ENVIRONNEMENT

Les habitudes de compostage des ménages québécois

L'*Enquête sur les ménages et l'environnement* (EME) réalisée par Statistique Canada permet de calculer le taux de compostage des ménages québécois, c'est-à-dire la proportion de ménages ayant déclaré pratiquer le compostage résidentiel. L'enquête permet également de faire ressortir les habitudes des ménages en matière de compostage pour différents types de résidus (de cuisine ou verts), selon le mode de compostage (collecte porte-à-porte, compost à domicile), et présente de l'information pour plusieurs territoires infraprovinciaux tels que les régions métropolitaines de recensement.

RÉGIONS ET MRC

Revenu disponible

Pour mieux rendre compte des nouvelles normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, l'Institut a procédé à une révision complète des estimations du revenu disponible. Cet agrégat macroéconomique représente le montant qui reste à la disposition des ménages pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne. En janvier 2016, l'Institut rendait publiques les nouvelles estimations annuelles du revenu disponible par habitant du Québec, des régions administratives, des municipalités régionales de comté (MRC) et des régions métropolitaines de recensement. La publication de ces statistiques a fait l'objet d'une couverture médiatique particulièrement importante à travers le Québec.

Statistiques par région et MRC

En plus de mettre à jour sur son site Web un ensemble de statistiques diversifiées sur les 17 régions administratives et les 104 MRC du Québec, l'Institut publie deux ouvrages de référence en matière d'analyses régionales, à savoir le *Panorama des régions du Québec* et la série intitulée *Bulletin statistique régional*. Ces publications constituent une véritable mine d'informations et s'avèrent un outil fort précieux d'aide à la décision pour tout organisme intervenant à l'échelle régionale.

SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

Bulletins S@voir.Stat

En 2015-2016, quatre bulletins *S@voir.stat* sur la science, la technologie et l'innovation sont parus. Le premier a porté sur l'évolution récente de la dépense intra-muros en recherche et développement effectuée par le secteur de l'enseignement supérieur au Québec, comparée à celle observée dans les autres provinces canadiennes. Les deuxième et quatrième bulletins ont tous les deux traité des diplômés des niveaux baccalauréat et supérieur du Québec, décrits selon diverses caractéristiques, dont le sexe, l'âge et le domaine d'études. Quant au troisième, il a abordé la question des chaînes de valeur mondiales.

SECTEUR MINIER

Le *Programme des statistiques minières du Québec*

L'Institut réalise, pour le compte du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), le *Programme des statistiques minières du Québec*. Celui-ci comporte deux volets principaux : 1) la production minérale (valeur et quantité des livraisons), 2) l'investissement minier, incluant les dépenses d'exploration et de mise en valeur auxquelles s'ajoutent les entreprises de forage carottier.

En 2015-2016, le *Programme des statistiques minières du Québec* a traité 2 908 formulaires d'enquêtes mensuelles, annuelles et trimestrielles. Dans un objectif d'amélioration continue, l'Institut a modifié le *Programme* afin d'alléger le fardeau des répondants. Le bulletin *Mines en chiffres* sur l'investissement minier au Québec en 2014 a été publié en novembre 2015.

TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

L'*Enquête sur la rémunération globale au Québec*

L'Institut réalise, sur une base annuelle, l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG) qui lui permet d'accomplir son mandat d'informer le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés de l'administration publique québécoise et des autres salariés québécois, conformément à l'article 4 de sa loi constitutive.

La publication *Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2014* présente des données relatives aux salaires, aux heures de travail et à la rémunération globale selon plusieurs ventilations (secteur privé, secteur public, secteur de la fabrication, etc.). Les résultats concernent les entreprises qui emploient au moins 200 personnes dans les différents secteurs du marché du travail et les municipalités de 25 000 habitants et plus. En 2015-2016, une nouvelle section présentant les faits saillants de la rémunération pour l'ensemble du Québec ainsi que pour les secteurs privé et public a été intégrée à la structure du rapport.

Rémunération des salariés : État et évolution comparés 2015

Ce rapport présente une analyse fiable et objective des plus récentes données de l'ERG. Ainsi, tant le public en général que les syndicats, les employeurs et les autres acteurs du milieu du travail disposent de données stratégiques pour alimenter leurs discussions quant aux conditions de la rémunération.

Regard sur la comparaison de la rémunération des employés de l'administration publique québécoise

Dans le but d'aider les utilisateurs à mieux apprécier et interpréter les différents résultats de la comparaison, l'Institut a publié un bulletin présentant un bref historique des travaux dans ce domaine, un sommaire des principes à la base de la comparaison et une mise en parallèle de son approche avec celle utilisée dans trois autres études récentes portant sur le sujet. Les utilisateurs du domaine de la rémunération sont mieux outillés pour nuancer les commentaires ou les critiques qui peuvent être faits sur les choix méthodologiques et les résultats de l'Institut.

Bulletin *Flash-Info*

Ce bulletin aborde des thématiques ciblées à l'aide de courtes analyses portant sur le Québec, incluant parfois des comparaisons avec la situation ailleurs au Canada. En 2015-2016, la publication de trois numéros de ce périodique a permis de documenter des thèmes variés, tels que l'emploi moins qualifié chez les travailleuses et travailleurs ayant des enfants, les principales professions féminines et masculines au Québec, la rémunération du personnel en ressources humaines ainsi que celle des ingénieurs dans les entreprises de 200 employés et plus. Enfin, l'Institut a dressé un portrait des frontières entre l'emploi, le chômage et l'inactivité, des frontières moins étanches qu'elles ne paraissent lors de la publication régulière des divers indicateurs du marché du travail.

LA DIFFUSION DES STATISTIQUES ET DES DONNÉES PUBLIQUES

Publications

En 2015-2016, l'Institut a diffusé 216 publications, dont 116 articles parus dans un périodique et 16 nouvelles publications. L'Institut s'assure que toutes les publications soient livrées dans un format accessible et convivial, tout en privilégiant la diffusion électronique.

Achalandage record du site Web de l'Institut

Le site Web de l'Institut est mis à jour quotidiennement. L'internaute peut s'abonner aux nouveautés des sujets statistiques et de la salle de presse du site Web ou encore être informé des nouveautés via le fil RSS. La navigation est offerte par thèmes statistiques ou par un accès rapide aux statistiques selon différents filtres tels que l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et les territoires. En 2015-2016, le site Web de l'Institut a enregistré 1 770 238 sessions de travail, ce qui représente un achalandage record. Ce résultat peut s'expliquer par l'amélioration des processus de référencement et d'indexation du site qui contribuent à un meilleur positionnement au niveau des moteurs de recherche. De plus, une présence accrue dans les médias sociaux accroît la visibilité de l'Institut et peut aussi inciter les internautes à visiter davantage le site Web.

Réseaux sociaux

L'Institut diffuse régulièrement diverses nouvelles et publications via ses comptes Twitter et Facebook. Ces plateformes sociales permettent de joindre un large éventail d'usagers étant donné la place proéminente qu'elles prennent sur le Web. Au 31 mars 2016, l'Institut comptait plus de 9 131 abonnées sur Twitter et 1 329 mentions « J'aime » sur sa page Facebook, ce qui constitue une augmentation significative par rapport à l'exercice précédent. Tous ces membres voient régulièrement l'information diffusée par l'Institut défiler sur leur fil d'actualité.

Communiqués de presse

L'Institut a diffusé 81 communiqués de presse et présenté une conférence de presse en 2015-2016. Ces communiqués sont disponibles sur le fil de presse et sur le site Web de l'Institut. Il est aussi possible de recevoir tous les communiqués de presse grâce à l'abonnement à la section « Salle de presse ».

Vitrine sur l'analyse différenciée selon les sexes (ADS)

La vitrine ADS, accessible tant sur le site Web de la Banque de données des statistiques officielles sur le Québec (BDSO) que sur celui du Secrétariat à la condition féminine (SCF), a été enrichie de 30 nouveaux tableaux statistiques au cours de l'année 2015-2016. Cela a engendré également l'activation de deux nouvelles sections qui n'étaient pas alimentées en données jusque-là : il s'agit de la section « Santé et sécurité au travail » sous le thème « Travail et rémunération » qui contient des données de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), et de la section « Élections municipales » sous le thème « Affaires municipales » qui contient des données du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). Par ailleurs, 120 tableaux statistiques ont été mis à jour au cours de la même période, dont 12 tableaux (ceux du Conseil de gestion de l'assurance parentale) sont mis à jour chaque mois.

Règlement sur la diffusion

Pour faire suite à l'adoption du Règlement modifiant le Règlement sur la diffusion de l'information et la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1, r.2), l'Institut a effectué non seulement la mise à jour de l'ensemble du contenu de la section « Accès à l'information » de son site Web, mais a également repensé sa présentation visuelle afin de simplifier la recherche d'information pour l'utilisateur.

AMÉLIORATION CONTINUE

Efficience de la collecte de données

La collecte Web dans l'approche multimode est offerte aux citoyens et aux entreprises dans le cadre de plusieurs enquêtes récurrentes et ad hoc depuis quelques années. Cette option a pour but de maintenir les taux de réponse, de minimiser le fardeau des répondants et de diminuer les coûts de collecte de données. D'ailleurs, les processus de collecte mis en place à l'Institut permettent d'assurer une transition entre différents modes de collecte, et ce, dans le respect des principes méthodologiques. Ainsi, pour chaque enquête réalisée, une analyse est effectuée afin de déterminer les modes de collecte appropriés en favorisant le mode Web le plus souvent possible.

En 2015, l'Institut a terminé la collecte de sa première enquête auprès de la population générale en utilisant le mode Web. Dans le cadre de cette enquête d'envergure, 50 % des participants se sont vus offrir le Web et le téléphone comme outils de collecte et 50 % le téléphone seulement, ce qui a notamment permis une diminution de 17 % des coûts en temps intervieweur par rapport à une enquête qui aurait été réalisée en mode téléphonique uniquement.

L'Institut a aussi réalisé en 2015 sa première collecte d'envergure utilisant le Web dans une enquête auprès des entreprises. Dans le cadre de ce projet, le fait de pouvoir offrir deux modes de collecte à 75 % de la clientèle visée (Web et téléphonique) et un seul mode à 25 % (téléphonique seulement) a été un facteur important dans la diminution des coûts de collecte, soit de 30 % par rapport à l'édition précédente.

Dans ces deux enquêtes, l'offre du multimode à une fraction de la population seulement était requise pour assurer la comparabilité des données avec l'édition précédente.

Optimisation des processus administratifs

Divers travaux visant l'amélioration et l'optimisation des processus administratifs ont été effectués par l'Institut au cours de l'exercice 2015-2016. En effet, de nouveaux modèles d'ententes et de contrats ont été élaborés afin d'alléger et de simplifier les processus tant au niveau organisationnel qu'à l'égard des délais relatifs à la signature des ententes pour nos clients et partenaires. De plus, de nouveaux outils ont été développés afin d'optimiser et d'arrimer les divers exercices de reddition de comptes.

DES OUTILS À LA FINE POINTE

Gestion territoriale

Dans le cadre de la gestion territoriale, l'Institut contribue activement avec Statistique Canada à la réalisation de différents projets. Par exemple, au cours de la dernière année, nous avons participé à la création et à la validation du nouveau découpage géographique des aires de diffusion agrégées (ADA), de l'emprise géographique de certaines localités désignées (LD) du nord du Québec ainsi que des transformations apportées aux subdivisions de recensement (SDR) du Québec entre les recensements de 2011 et de 2016. L'Institut a aussi coordonné la participation des différentes organisations du gouvernement à la présentation de Statistique Canada sur les changements méthodologiques apportés à la délimitation des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) pour les futurs recensements de la population.

DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plan d'action de développement durable 2016-2020

À la suite de l'adoption de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*, par le Conseil des ministres en novembre 2015, l'Institut a enclenché les travaux pour la réalisation de son *Plan d'action de développement durable 2016-2020*. C'est en mars dernier que l'Institut a rendu public, sur son site Web, ce document faisant état des actions et des gestes envisagés au cours des quatre prochaines années. En s'inspirant des efforts issus de son premier plan, l'Institut vise à assurer la continuité de ses bonnes pratiques et la progression des actions conformément aux orientations et aux objectifs de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*. Ce plan expose la volonté de l'Institut de contribuer à cet enjeu visant à bâtir un Québec prospère et durable.

QUELQUES CHIFFRES POUR 2015-2016

261 employés engagés à la réalisation d'enquêtes, à la production, à l'analyse et à la diffusion de statistiques pertinentes, fiables, objectives et de qualité pour le Québec ;

39 enquêtes ont été effectuées[1], dont **24** auprès d'entreprises et institutions, **11** auprès des individus et ménages et **4** auprès des municipalités et de l'administration publique québécoise ;

70 511 questionnaires ont été remplis par des citoyens et **36 806 questionnaires** ont été remplis par des entreprises et institutions ;

Taux moyen de réponse auprès des entreprises et institutions : **88 %** ;

Taux moyen de réponse auprès des individus et des ménages : **62 %** ;

216 publications dont **116 articles** parus dans les périodiques de l'Institut et **16 nouvelles publications** ;

6 009 tableaux statistiques ont été ajoutés ou mis à jour sur le site Web de l'Institut ;

79,8 % des dates de publication prévues au calendrier de diffusion ont été respectées ;

641 mentions de l'Institut parues dans les articles de journaux, **81 communiqués de presse** diffusés et **une conférence de presse** réalisée par l'Institut ;

Le Centre d'information et de documentation a répondu à plus de **4 705 demandes d'informations statistiques** ;

500 demandes d'informations et **d'entrevues dans les médias** ont été reçues ;

1,77 million de sessions de travail sur le site Web de l'Institut, ce qui représente un achalandage record ;

34 présentations d'experts, pour la plupart tenues lors d'événements à caractère scientifique au Québec ;

12 nouveaux projets de recherche se sont ajoutés aux **28 projets actifs** au Centre d'accès aux données de recherche.

1. Enquêtes effectuées en 2015-2016, sans égard à l'étape où elles se trouvent dans leur cycle de réalisation.

03

DÉVELOPPEMENT DURABLE

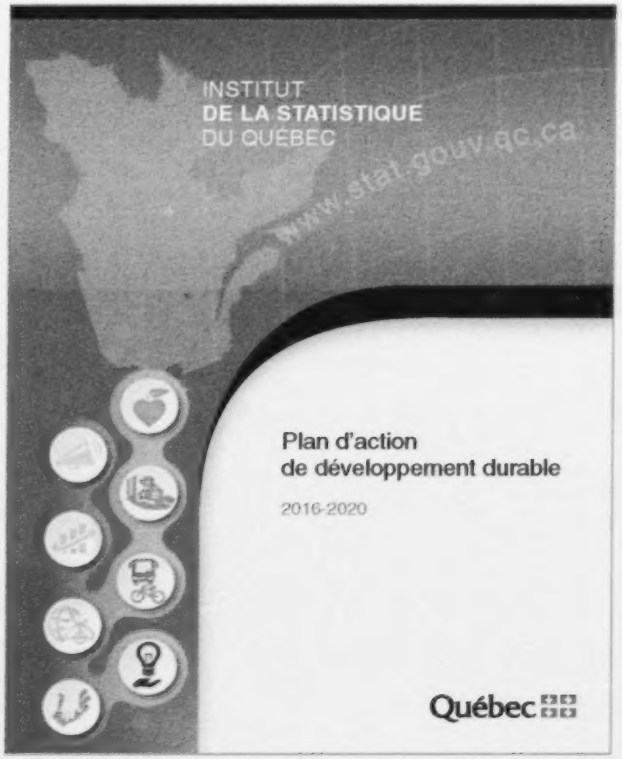

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'année 2015-2016 fut marquée par l'adoption de la nouvelle *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020* par le Conseil des ministres. Il s'agit d'une année transitoire pour l'Institut. En effet, le *Plan d'action de développement durable 2013-2015 (addenda)* étant échu et conformément à la Loi sur le développement durable (RLRQ, chapitre D-8.1.1), l'Institut a produit au cours de cet exercice un nouveau plan d'action afin de contribuer à la mise en œuvre de la nouvelle *Stratégie gouvernementale*.

Ce plan d'action, rendu public le 29 mars 2016, témoigne de la volonté de l'Institut de contribuer aux enjeux du développement durable dans le respect de sa mission. Il comprend dix actions auxquelles des indicateurs et des cibles ont été attribués. Certaines de ses actions s'inscrivent en continuité des démarches entreprises au sein de l'organisation au cours des dernières années, tout en assurant leur progression. En l'occurrence, à titre d'exemplarité de l'État, l'Institut vise notamment à favoriser la réduction et le réemploi des ressources, optimiser la gestion des technologies de l'information et des communications en y intégrant des considérations écoresponsables, favoriser la réduction des déplacements et adopter une politique d'acquisition écoresponsable, etc. De plus, une action vise à contribuer à l'*Agenda 21 de la culture du Québec* et une autre à assurer la promotion du concept et des pratiques de développement durable auprès des employés. Enfin, l'Institut s'engage à mettre en œuvre un processus favorisant la prise en compte des principes de développement durable et souhaite mettre à profit son expertise afin de contribuer à la disponibilité de l'information statistique relative à l'économie verte et responsable. Le *Plan d'action de développement durable 2016-2020* est disponible sur le site Web de l'Institut.

En plus de la rédaction de son nouveau plan d'action, l'Institut a continué à mettre en œuvre, au cours de cet exercice, plusieurs initiatives en matière de développement durable. En effet, certaines actions du précédent plan sont maintenant ancrées dans les façons de faire à l'Institut. Ainsi, la reddition de comptes 2015-2016 touche un nombre plus limité d'actions et de gestes, compte tenu de cette période transitoire, de l'atteinte de plusieurs des cibles fixées et de leurs échéances. Les résultats de cette section sont donc présentés en regard du *Plan d'action de développement durable 2013-2015 (addenda)*, sans égard aux cibles fixées.

Enfin, l'Institut travaille en étroite collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin de recueillir, produire et diffuser les informations statistiques relatives aux indicateurs de suivi de la *Stratégie gouvernementale de développement durable*. Au cours de cet exercice, l'Institut a continué la mise à jour des indicateurs de suivi de la *Stratégie gouvernementale 2008-2013* et a commencé les travaux relatifs à la production des indicateurs de suivi de la nouvelle *Stratégie gouvernementale 2015-2020*.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL n° 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et du savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

OBJECTIF DE L'INSTITUT n° 1

Poursuivre la promotion du concept et des principes de développement durable pour les employés.

ACTION 1.1

METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS CONTRIBUANT À LA RÉALISATION DU PLAN GOUVERNEMENTAL DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION À LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU PERSONNEL.

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2015-2016
Taux d'employés rejoints par les activités de formation au développement durable.	50 % du personnel d'ici 2015.	La cible a déjà été atteinte. Trois formations en lien avec le développement durable ont été dispensées à des employés de l'Institut.

OBJECTIF DE L'INSTITUT n° 2

Faciliter la compréhension des statistiques officielles sur le développement durable

ACTION 2.1

DÉVELOPPER DES OUTILS POUR CONTRIBUER À UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES STATISTIQUES OFFICIELLES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2015-2016
Nature et type des outils.	Outils mis en place.	Mise à jour en continu des indicateurs de développement durable diffusés dans le *Recueil des indicateurs de développement durable*, la Banque de données des statistiques officielles sur le Québec (BDSO) et la Vitrine développement durable. Ils sont tous accessibles via le site Web de l'Institut. De plus, ces indicateurs sont aussi mis à jour dans *Le Québec chiffres en main*.
Nombre de consultations des sections dédiées au développement durable sur le site Web.	Hausse de 5 % par année.	L'Institut enregistre 11 740 consultations des différentes sections dédiées au développement durable.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL n° 2

Dresser et actualiser le portrait du développement durable au Québec.

OBJECTIF DE L'INSTITUT n° 3

Rendre disponible l'information statistique en lien avec le développement durable au Québec.

ACTION 3.2

AUGMENTER LA PRODUCTION D'INFORMATION STATISTIQUE INCLUANT LES DIMENSIONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU QUÉBEC.

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2015-2016
Nombre de publications incluant les dimensions du développement durable au Québec.	Minimum une publication par année.	Plusieurs publications ont été produites ou mises à jour en 2015-2016. La cible a été atteinte. Les statistiques sur les aires protégées disponibles dans les *Bulletins statistiques régionaux*, ainsi que les données sur la qualité de l'air à Montréal ont été mises à jour. Des données pour l'ensemble du Québec méridional ont été produites pour les *Comptes des terres*. La diffusion est prévue en 2016-2017. Les résultats issus du quatrième inventaire écoforestier des *Comptes des terres* ont été diffusés dans les *Bulletins statistiques régionaux*. Un nouveau bulletin, *Les habitudes de compostage des ménages québécois*, et de nouveaux tableaux ont été publiés dans la section « Environnement » du site Web de l'Institut.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL n° 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

OBJECTIF DE L'INSTITUT n° 5

Encourager les initiatives de production et de consommation écoresponsables.

ACTION 5.1

METTRE EN ŒUVRE DES PRATIQUES ET DES ACTIVITÉS CONTRIBUANT AUX DISPOSITIONS DE LA POLITIQUE POUR UN GOUVERNEMENT ÉCORESPONSABLE.

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2015-2016
Nature et type des pratiques et des activités.	Pratiques et activités mises en œuvre.	Afin de se départir de matériaux désuets ou excédentaires, l'Institut a effectué de nombreux dons à des organismes à vocation sociale. De plus, au cours de la dernière année, l'Institut a poursuivi ses travaux avec la virtualisation de sa solution d'emmagasinage de données. L'environnement virtuel permet ainsi de réduire de manière importante le nombre d'équipements tels les serveurs, d'améliorer leur taux d'utilisation et, conséquemment, d'abaisser la consommation énergétique. Enfin, le renouvellement des équipements d'impression, certifiés *Clean planet*, a permis de diminuer la consommation de papier et d'encre et de réduire de 13 % le nombre d'imprimantes.

ACTION 5.2

MINIMISER L'UTILISATION DU PAPIER DANS LES STRATÉGIES ET LES OPÉRATIONS DE COLLECTE DE DONNÉES, TOUT EN ASSURANT L'ATTEINTE DES TAUX DE RÉPONSE PRÉVUS DANS LES ENQUÊTES RÉCURRENTES.

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2015-2016
Ratio du nombre de feuilles de papier transmises par rapport au nombre d'entreprises à rejoindre.	Réduire de 10 % d'ici 2015.	En 2015-2016, deux enquêtes récurrentes, dont une postale et l'autre principalement téléphonique, ont été migrées en collecte multimode (téléphonique et Web). La cible a été atteinte.

ACTION 5.3

PRIVILÉGIER LA DIFFUSION ÉLECTRONIQUE DES STATISTIQUES OFFICIELLES.

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2015-2016
Pourcentage de réduction des publications papier.	Réduire de 40 % d'ici 2015.	L'ensemble des publications a été diffusé sur le site Web de l'Institut. Seulement 11,6 % des publications sont aussi disponibles sous format papier. La cible a déjà été atteinte.

04

DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

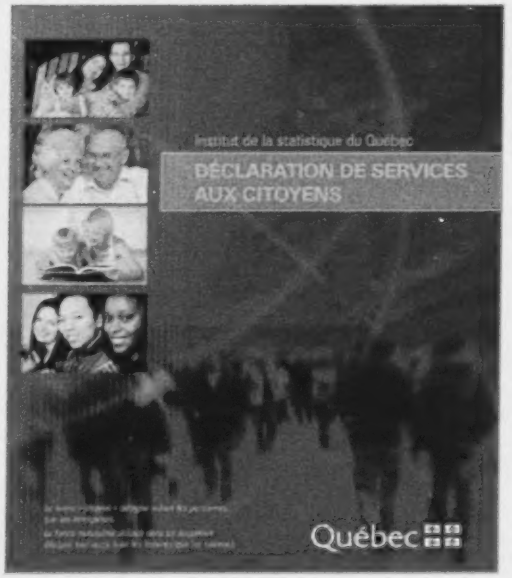

DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

La *Déclaration de services aux citoyens* illustre bien que l'Institut place les citoyens au cœur de ses préoccupations. Elle s'inscrit dans la continuité et l'amélioration des résultats atteints depuis la création de l'Institut quant au niveau et à la qualité des produits et services offerts.

La prestation de services offerts à l'Institut est toujours faite avec la volonté de développer la connaissance, de démocratiser l'information statistique et de faciliter l'accès aux données dans le respect de la confidentialité. L'Institut s'assure d'offrir des services qui répondent à des standards reconnus sur le plan international. Il veille également à ce que l'offre de services soit adaptée aux besoins des personnes ayant des incapacités.

L'Institut s'engage à offrir des produits et des services statistiques d'une très grande qualité professionnelle et technique qui font appel à l'utilisation de méthodes statistiques éprouvées, à en faciliter l'accès et à assurer aux citoyens la confidentialité et la sécurité des renseignements qu'il détient.

L'Institut accorde la plus haute importance à la protection des renseignements qui lui sont confiés. Il prend les dispositions afin de ne pas révéler ni faire révéler des renseignements rattachés à une personne, une entreprise, un organisme ou une association en particulier.

L'Institut s'assure également d'alléger le fardeau du répondant en évitant le dédoublement d'enquêtes, en exploitant les données administratives et en ayant recours à des modes de collecte diversifiés, notamment en favorisant la collecte Web. Par ailleurs, la *Politique d'information au participant d'une enquête* expose les obligations juridiques ainsi que les normes institutionnelles qui dictent et encadrent la façon d'intervenir auprès des participants. Les participants aux enquêtes peuvent obtenir plus d'information à l'adresse électronique suivante : collecte@stat.gouv.qc.ca.

En 2015-2016, 98 % des demandes reçues au Centre d'information et de documentation ont été traitées dans le délai prévu dans la *Déclaration de services aux citoyens*, soit trois jours ouvrables ou moins. La réduction du nombre de préposés aux renseignements au cours de l'exercice justifie le résultat.

En 2015-2016, 100 % des demandes reçues aux Services d'accès aux données de recherche (Centre d'accès aux données de recherche de l'Institut et Environnement pour la promotion de la santé et du bien-être) ont été traitées dans le délai prévu dans la *Déclaration de services aux citoyens*, soit un délai de recevabilité maximal d'un mois.

Par ailleurs, 79,8 % des dates de publications prévues au calendrier de diffusion ont été respectées. Le taux de conformité énoncé dans la *Déclaration de services aux citoyens* est de 85 % et plus.

NOTRE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES PLAINTES

L'Institut accorde une grande importance à toutes les plaintes et les commentaires dans un souci constant d'amélioration de la qualité de ses services. Les citoyens qui souhaitent formuler une plainte peuvent s'adresser au Centre d'information et de documentation. L'organisme s'engage à traiter les plaintes dans un délai de cinq jours ouvrables suivant leur réception, ou d'informer les plaignants s'il ne peut respecter ce délai. L'accompagnement des personnes ayant des incapacités dans la formulation d'une plainte est également offert.

En 2015-2016, l'Institut n'a reçu aucune plainte.

05

UTILISATION DES RESSOURCES

RESSOURCES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES

L'Institut dispose de deux sources de financement, soit une subvention annuelle versée par le ministère des Finances et des revenus autonomes générés par des travaux statistiques réalisés pour différents clients, principalement des ministères et des organismes. La part relative des revenus autonomes dans les revenus totaux a augmenté de façon significative depuis la création de l'organisme, passant de 30,6 % en 1999-2000 à 49 % en 2015-2016.

L'UTILISATION DES RESSOURCES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Les ressources financières disponibles en 2015-2016 ont été prioritairement consacrées à la production et à l'analyse statistique ainsi qu'au service à la production statistique. En effet, les dépenses liées à la production et à l'analyse statistique (46,2 %), au service à la production statistique (27,3 %) ainsi qu'à la diffusion et à l'accès aux données (9,8 %) représentent 83,3 % de l'utilisation totale des ressources financières. Elles en représentaient 86,1 % en 2014-2015. Par ailleurs, les dépenses liées à la gouvernance et à la gestion (dépenses dites institutionnelles et celles liées à la reddition de comptes et au soutien administratif) représentent 16,7 % des dépenses totales en 2015-2016.

ÉVOLUTION DES REVENUS

	Subventions	Revenus autonomes	Revenus totaux	Portion des revenus autonomes
		k$		%
2015-2016	**12 269,8**	**11 918,7**	**24 188,5**	**49**
2014-2015	12 405,8	14 029,2	26 435,0	53

DÉPENSES ET ÉVOLUTION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteur d'activité	Budget des dépenses 2015-2016	Dépenses réelles 2015-2016	Dépenses réelles 2014-2015[1]	Écart	Variation
		k$			%
Production et analyse statistique	11 832	11 306	12 105	–799	–7
Service à la production statistique	6 990	6 679	9 638	–2 959	–31
Diffusion et accès aux données	2 514	2 402	3 575	–1 173	–33
Gouvernance et gestion	4 278	4 088	4 099	–11	0
Total	**25 614**	**24 475**	**29 417**	**–4 942**	**–17**

1. Les données ont été ajustées selon la nouvelle méthode de répartition des coûts.

DÉPENSES ET ÉVOLUTION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

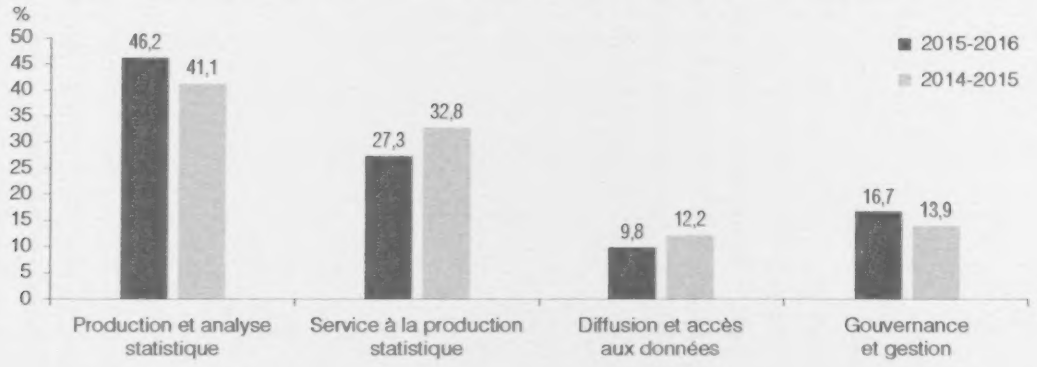

ÉVOLUTION ET NATURE DES DÉPENSES

Nature des dépenses	Dépenses réelles 2015-2016	Dépenses réelles 2014-2015	Écart	Variation
		k$		%
Masse salariale	19 975	23 957	−3 982	−17
Dépenses de fonctionnement	4 500	5 460	−960	−18
Total	**24 475**	**29 417**	**−4 942**	**−17**

La diminution de 2 959 k$ des dépenses liées au service à la production statistique et celle de 1 173 k$ des dépenses liées à la diffusion et accès aux données s'expliquent principalement par une diminution du personnel dans ces secteurs d'activités afin de redresser la situation budgétaire de l'Institut. De plus, la révision de la structure organisationnelle de l'Institut a également contribué à ce redressement.

En plus d'avoir réduit sa masse salariale de 3 982 k$ en 2015-2016, l'Institut a dû assumer à même ses revenus des coûts additionnels liés aux augmentations salariales de ses employés de l'ordre de 541 k$. Ce sont donc des efforts budgétaires totaux de 4 523 k$ qui ont été réalisés en 2015-2016 au chapitre de la masse salariale.

BONI AU RENDEMENT

Aucun boni au rendement n'a été accordé aux cadres, cadres juridiques et titulaires d'un emploi supérieur à temps plein, en 2015-2016, pour la période d'évaluation du rendement du 1er avril 2014 au 31 mars 2015.

RESSOURCES HUMAINES

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En 2015-2016, on constate une diminution de 32 % de l'effectif en poste au 31 mars et une diminution totale de l'effectif utilisé (ETC) de 18 %. Cette diminution de l'effectif dépasse largement l'objectif de diminution de 3 % de l'effectif exigé par le gouvernement du Québec à l'ensemble des ministères et organismes pour l'exercice 2015-2016.

EFFECTIF EN POSTE AU 31 MARS

Secteur d'activité[1]	2015-2016	2014-2015	Écart
	n		%
Production et analyse statistique	115	127	−9
Service à la production statistique	70	82	−15
(intervieweurs)[2]	6	98	−94
Diffusion et accès aux données	24	27	−11
Gouvernance et gestion	46	49	−6
Total	**261**	**383**	**−32**

1. Les secteurs d'activité représentent les mandats et les responsabilités définis dans la structure administrative de l'Institut.
2. Les emplois d'intervieweurs, qui sont requis dans le cadre de la réalisation des enquêtes, sont de nature temporaire et de courte durée. L'horaire des intervieweurs varie en fonction des besoins, soit de 0 à 35 heures par semaine.

EFFECTIF UTILISÉ AU 31 MARS

Secteur d'activité[1]	2015-2016	2014-2015	Écart
	n		%
Production et analyse statistique	107	119	−10
Service à la production statistique	68	79	−14
(Intervieweurs)	16	38	−58
Diffusion et accès aux données	22	26	−15
Gouvernance et gestion	40	46	−13
Total	**253**	**308**	**−18**

1. Les secteurs d'activité représentent les mandats et les responsabilités définis dans la structure administrative de l'Institut.

RÉPARTITION DES DÉPENSES TOTALES DESTINÉES À LA FORMATION ET AU DÉVELOPPEMENT DU PERSONNEL PAR CHAMP D'ACTIVITÉ[1]

Champ d'activité	2015-2016	2014-2015
	$	
Favoriser l'enrichissement des compétences ou le développement de liens avec la communauté de pratique	7 494	34 775
Acquisition ou amélioration des compétences liées à l'exercice de l'emploi	15 039	52 346
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	4 038	5 984
Total	**26 571**	**93 105**

1. Frais directs seulement. Dépenses pour des activités admissibles et non admissibles à la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre D-8.3).

ÉVOLUTION DES DÉPENSES EN FORMATION

	Unité	2015-2016	2014-2015
Proportion de la masse salariale	%	0,48	1,08
Nombre moyen de jours de formation par personne	n	0,74	1,11

1. Dépenses pour des activités admissibles à la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre D-8.3).

NOMBRE DE JOURS DE FORMATION SELON LES CATÉGORIES D'EMPLOI

	2015-2016	2014-2015
Cadre	39	28
Professionnel	148	327
Fonctionnaire	18	70

1. N'incluant pas la formation à l'emploi pour les employés intervieweurs. Incluant les activités admissibles et non admissibles à la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre D-8.3).

LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL

Depuis le 1er avril 2015, l'Institut diffuse sur son site Web les renseignements relatifs aux activités de formation et de participation à des congrès, colloques ou conférences de son personnel, comme exigé par le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1, r.2).

Les deux dernières années ont été marquées par l'objectif de retour à l'équilibre budgétaire. Ce contexte a entraîné des efforts importants en vue de diminuer les dépenses dans les différentes unités. De plus, la réduction de l'effectif a nécessité des efforts axés vers la réorganisation du travail, expliquant la diminution importante des investissements liés à la formation et au développement des employés. Présentement, l'organisation priorise la préservation des savoirs et le développement de moyens alternatifs à la formation traditionnelle, notamment les communautés de pratique, le codéveloppement et les formations dispensées par des spécialistes à l'interne qui diffèrent du cadre actuel de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre D-8.3).

NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI AYANT PRIS LEUR RETRAITE

	2015-2016	2014-2015
Cadre	2	1
Professionnel	3	4
Fonctionnaire	3	3
Total	**8**	**8**

PRÉVISION DE DÉPART À LA RETRAITE AU 31 MARS 2016

	Nombre d'employés	Pourcentage des employés
	n	%
2016-2017	4	1,53
2017-2018	0	0,00
Total	**4**	**1,53**

ÉVOLUTION DU TAUX DE DÉPART VOLONTAIRE

	2015-2016	2014-2015	2013-2014
		%	
Régulier[1]	8,08	8,50	8,91
Occasionnel[2]	17,52	8,05	11,82
Intervieweur	15,53	17,65	7,23

1. Depuis 2012-2013, le taux de départ volontaire est calculé ainsi : (mutations externes + démissions + retraites / ((nombre d'employés réguliers au début avril + nombre d'employés réguliers fin mars) / 2).
2. Le taux de départ volontaire des ressources occasionnelles est calculé ainsi : (démissions + retraites) / ((nombre d'employés occasionnels au début avril + nombre d'employés occasionnels fin mars) / 2).

PLANIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Depuis 2014-2015, l'Institut s'est investi avec beaucoup de rigueur à l'égard de son objectif de retour à l'équilibre budgétaire. Ses efforts ont permis l'atteinte des objectifs de son plan de redressement. Relativement à la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères et organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.011), la planification triennale de la main-d'œuvre a dû être retardée compte tenu du contexte organisationnel. L'Institut devra faire face au cours des prochaines années à des défis importants quant à la gestion des connaissances et au maintien de son expertise. En effet, le taux de départ volontaire du personnel régulier et occasionnel ainsi que la diminution de l'effectif de l'Institut viennent confirmer l'importance de ces défis. Conséquemment, en 2015-2016, l'organisation a posé un premier geste en procédant à la nomination de neuf employés réguliers afin de stabiliser certaines expertises.

TAUX DE DÉPART VOLONTAIRE DU PERSONNEL

Le taux de départ volontaire du personnel occasionnel a augmenté comparativement à l'année financière précédente. Ce résultat peut s'expliquer en partie par le départ de certains employés occasionnels vers d'autres emplois permanents dans la fonction publique.

TAUX D'ABSENTÉISME

	2014	2013
	%	
Institut de la statistique du Québec	4,42	4,24
Fonction publique	5,21	4,87

1. Taux d'absentéisme global, incluant les absences rémunérées et non rémunérées. Données tirées du *Portrait en santé des personnes au travail* produit par le Secrétariat du Conseil du trésor.

TAUX D'ABSENTÉISME

L'Institut vise à intégrer une approche préventive au cœur de ses pratiques de gestion. Dans le contexte d'insécurité liée à certains emplois, plusieurs démarches d'accompagnement ont été réalisées auprès des employés, notamment par le biais du Programme d'aide aux employés, dont le taux d'utilisation a connu une nette augmentation, ou par le soutien aux personnes lors de situations difficiles au travail. Eu égard au contexte des deux dernières années, la légère augmentation du taux d'absentéisme à l'Institut amène à supposer que les démarches préventives ont permis d'éviter une hausse plus importante du taux d'absentéisme pour l'organisation.

MOBILISATION DU PERSONNEL ET CLIMAT DE TRAVAIL

Depuis deux ans, le maintien de l'engagement et de la mobilisation du personnel a été une préoccupation importante et constante pour l'organisation. Les stratégies de communication et les services d'accompagnement mis en place ont certainement contribué à diminuer les risques liés au contexte particulier de redressement des finances publiques et de la situation budgétaire de l'Institut.

RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Conformément aux dispositions de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (RLRQ, chapitre G-1.03), l'Institut rend compte des projets de développement réalisés et des sommes consacrées pour la gestion et le maintien de ses actifs en ressources informationnelles.

Une ressource informationnelle (RI) est une ressource humaine, matérielle ou financière directement affectée à la gestion, à l'acquisition, au développement, à l'entretien, à l'exploitation, à l'accès, à l'utilisation, à la protection, à la conservation et à la destruction des éléments d'information.

M[me] Annie Giguère, directrice des services informationnels et technologiques, a été désignée à titre de dirigeante sectorielle de l'information.

En 2015-2016, les ressources informationnelles ont été mises à contribution sur les activités de continuité afin d'assurer le maintien et l'évolution des actifs déjà en place. En regard de ces activités, l'Institut a procédé à la mise à jour de sa solution d'emmagasinage des données et a poursuivi la virtualisation des serveurs, cela dans le but d'assurer la prévention des dysfonctionnements des systèmes et des infrastructures. Il n'y a eu aucun projet de développement en RI au cours de l'exercice financier 2015-2016.

Les ressources informationnelles ont aussi contribué à l'amélioration de l'offre de produits en ligne dans le cadre de travaux conjoints avec le Secrétariat à la condition féminine (SCF) en diffusant trente nouveaux tableaux statistiques pour l'analyse différenciée selon les sexes (ADS). Ces tableaux sont accessibles tant sur le site Web de la Banque de données des statistiques officielles sur le Québec (BDSO) que sur celui du SCF. Cela a engendré l'activation de deux nouvelles sections, soit « Santé et sécurité au travail » et « Élections municipales » sur le site Web de la BDSO.

Les tableaux suivants présentent le niveau d'avancement ainsi que les ressources humaines et financières affectées aux projets en RI.

DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS PRÉVUS ET RÉELS CONSACRÉS AUX RI POUR L'ANNÉE 2015-2016

	Dépenses et investissements prévus	Dépenses et investissements réels	Explication sommaire des écarts
	k$		
Activités d'encadrement	355,0	328,0	
Activités de continuité	3 575,0	3 350,8	
Projets	0,0	0,0	
Dépenses et investissements en ressources informationnelles	**3 930,0**	**3 678,8**	**Réduction des dépenses en RI à titre d'efforts budgétaires**

LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

À l'Institut, la responsabilité de la sécurité de l'information a été confiée à M[me] Annie Giguère, directrice des services informationnels et technologiques.

Dans le cadre de la réalisation de sa mission, l'Institut traite de plus en plus de données sous forme numérique et en grande quantité. Dans ce contexte, il doit maintenir un environnement sécuritaire en mettant en place un ensemble de mesures de nature technologique, administrative et contractuelle. Ces aspects sont d'autant plus importants qu'ils sont à la base du respect de la protection des renseignements confidentiels fournis par les répondants aux enquêtes, les partenaires et autres organisations. L'Institut veille, dans le respect de sa mission, à ce que l'information qu'il détient bénéficie d'une sécurité optimale, peu importe l'endroit où elle est conservée ou manipulée. Pour la prise en charge des exigences de sécurité de l'information, l'Institut prend appui sur les orientations gouvernementales et les meilleures pratiques en la matière.

Les principales actions menées au cours de la dernière année visent le renforcement de la gouvernance, de l'encadrement et des pratiques, notamment :

- sur le plan de la gouvernance et de l'encadrement de la sécurité de l'information, l'Institut a entrepris la révision de sa politique et la mise en place d'un cadre de gestion de la sécurité de l'information ;
- en matière de gestion des incidents, l'Institut participe au réseau d'alerte gouvernemental ;
- sur le plan de la sensibilisation et de la formation en sécurité de l'information, l'Institut actualise un plan de sensibilisation et un programme de formation à l'intention de son personnel ;
- quant aux pratiques de sécurité de l'information, l'Institut a poursuivi la révision des principaux processus de sécurité de l'information portant sur la gestion des risques et des incidents de sécurité de l'information ;
- par rapport à l'application des meilleures pratiques, l'Institut applique l'intégration des clauses contractuelles de sécurité de l'information dans les ententes et les contrats et l'utilisation sécuritaire des médias sociaux.

ACCESSIBILITÉ DES SITES WEB

Le site Web de l'Institut et celui de la BDSO ont été modernisés afin de faciliter l'accessibilité à nos produits et services. Cependant, cette modernisation ne s'applique pas aux tableaux de données et aux publications. En effet, la présentation des tableaux actuels répond aux besoins diversifiés des multiples utilisateurs. Le défi dans la réalisation de tableaux de données en formats accessibles pour les personnes ayant une incapacité visuelle est de préserver cette présentation et ne pas dupliquer les efforts de réalisation. En conséquence, le volume important de tableaux diffusés nécessite l'automatisation de la codification requise pour les rendre accessibles.

Étant conscient des enjeux de l'accessibilité du Web et de l'importance d'offrir à chacun un accès égal à l'information, l'Institut s'est engagé à offrir, sur demande, des solutions alternatives pour faciliter l'accès aux tableaux ou aux publications aux personnes qui en font la demande.

Par ailleurs, le contenu se trouvant sous l'hyperlien « Accessibilité », situé au bas de la page des sites Web, informe les utilisateurs des travaux réalisés, des travaux en cours et des possibilités offertes à cet égard.

06

EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

ACCÈS AUX DOCUMENTS

En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), le tableau suivant indique le nombre de demandes d'accès reçues à l'Institut au cours de l'exercice financier 2015-2016.

Au cours de cette période, aucune demande d'accès n'a fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable et aucune demande de révision n'a été déposée à la Commission d'accès à l'information du Québec.

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r. 2), l'Institut a, en 2015-2016, diffusé les renseignements prévus sur son site Web, dont les détails liés aux demandes d'accès à l'information.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La protection des renseignements personnels et la confidentialité constituent les assises de la crédibilité et de la notoriété de l'Institut. En vertu de l'article 25 de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13-011), l'Institut a l'obligation d'assurer la protection de tout renseignement obtenu en vertu de cette loi, dont la révélation permettrait de le rattacher à une personne physique ou morale, une entreprise, un organisme ou une association.

Cette disposition s'applique également à toute communication de renseignements personnels effectuée en vertu de la loi.

L'Institut a mis en place des processus afin de respecter ses obligations relatives à la protection des renseignements personnels et à la confidentialité.

Au cours de l'exercice 2015-2016, M[me] Patricia Caris a succédé à Mme Marie-José Péan à titre de secrétaire de l'Institut et de responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels, ci-après nommée : « responsable de l'accès », désignée par le directeur général.

CONTRIBUTION DE L'INSTITUT DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DE LA LOI

L'Institut est membre du Comité de travail interministériel mis sur pied par le Secrétariat de l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques. Ce comité se penche notamment sur les propositions liées à l'utilisation de nouvelles technologies, le respect de la vie privée ainsi que la gouvernance en matière de protection des renseignements personnels.

NOMBRE DE DEMANDES D'ACCÈS REÇUES À L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC EN 2015-2016

Nombre total de demandes d'accès	5
Demandes d'accès acceptées	4
Demandes d'accès refusées	1
Motifs de refus	
Document inexistant en vertu des articles 15 et 47 (3)	1
Respect du délai de traitement de 20 jours	**5**

Source :
Secrétariat et Affaires juridiques.

ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

Afin de promouvoir l'intégration des personnes de différents groupes et ainsi avoir une fonction publique représentative de la société québécoise, le gouvernement du Québec s'est doté d'objectifs et, pour ce faire, a mis sur pied des programmes et a adopté des mesures d'accès à l'égalité.

L'Institut a mis en place des pratiques de gestion afin de favoriser l'embauche des femmes, des membres de communautés culturelle, autochtone, anglophone et des personnes handicapées. À cet égard, certains résultats obtenus dépendent de la volonté des personnes embauchées à consentir à déclarer leur appartenance à un groupe.

DONNÉES GLOBALES

NOMBRE TOTAL DES PERSONNES EMBAUCHÉES, SELON LE STATUT D'EMPLOI, AU COURS DE LA PÉRIODE 2015-2016

	Régulier[1]	Occasionnel[2]	Étudiant	Stagiaire
Total de personnes embauchées	9	10	6	2
Embauche d'intervieweurs (en fonction des besoins : 0 à 35 heures par semaine)	0	56	0	0
Total	**9**	**66**	**6**	**2**

1. Les données sur l'embauche du personnel régulier n'incluent que les recrutements.
2. Les données sur l'embauche du personnel occasionnel incluent les nominations durant la période visée.

NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS EN PLACE EN DATE DU 31 MARS 2016

Effectif régulier	198
Effectif occasionnel et étudiant	63 (dont 6 intervieweurs)
Effectif total	**261**

GROUPES CIBLES : MEMBRES DE COMMUNAUTÉS CULTURELLE, ANGLOPHONE, AUTOCHTONE ET PERSONNES HANDICAPÉES

TAUX D'EMBAUCHE DES MEMBRES DE GROUPES CIBLES PAR STATUT D'EMPLOI EN 2015-2016

Statut d'emploi	Total de personnes embauchées 2015-2016	Personnes membres d'une communauté culturelle	Personnes membres d'une communauté anglophone	Personnes membres d'une communauté autochtone	Personnes handicapées	Personnes membres d'au moins un groupe cible (total)	Taux d'embauche par statut d'emploi[1]
	n						%
Régulier	9	0	0	0	1	1	11
Occasionnel	10	3	0	0	0	3	30
Étudiant	6	2	0	0	0	2	33
Stagiaire	2	1	0	0	0	1	50
Total	**27**	**6**	**0**	**0**	**1**	**7**	**26**

1. Le taux d'embauche par statut d'emploi est calculé selon le nombre de personnes membres d'au moins un groupe cible dans un statut d'emploi donné par rapport au nombre total de personnes embauchées en 2015-2016 dans le même statut d'emploi. Ces taux n'incluent pas les interviewers.

> RAPPEL DE L'OBJECTIF D'EMBAUCHE

Atteindre un **taux d'embauche annuel de 25 %** des nouveaux employés réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires membres de communautés culturelle, anglophone, autochtone et de personnes handicapées, afin de hausser la représentation de ces groupes dans la fonction publique.

Résultats : En 2015-2016, l'objectif d'embauche des membres appartenant aux groupes cibles a été dépassé.

TAUX D'EMBAUCHE GLOBAL DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES PAR STATUT D'EMPLOI : RÉSULTATS COMPARATIFS AU 31 MARS DE CHAQUE ANNÉE

Statut d'emploi	2015-2016	2014-2015	2013-2014
	%		
Régulier	11	0	10
Occasionnel	30	0	15
Étudiant	33	0	13
Stagiaire	50	0	0
Total	**26**	**0**	**11**

1. Ces taux n'incluent pas les interviewers.

TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES AU SEIN DE L'EFFECTIF RÉGULIER[1] : RÉSULTATS COMPARATIFS AU 31 MARS DE CHAQUE ANNÉE

Groupes cibles	2016		2015		2014	
	Employés réguliers dans le groupe cible	Taux de représentativité par rapport à l'effectif régulier total	Employés réguliers dans le groupe cible	Taux de représentativité par rapport à l'effectif régulier total	Employés éguliers dans le groupe cible	Taux de représentativité par rapport à l'effectif régulier total
	n	%	n	%	n	%
Communauté culturelle	14	7,1	15	7,6	18	8,8
Communauté autochtone	1	0,5	1	0,5	1	0,5
Communauté anglophone	2	1,0	2	1,0	3	1,5
Personnes handicapées	3	1,5	3	1,5	3	1,5
Total	**20**	**10,1**	**21**	**10,6**	**25**	**12,3**
Effectif régulier total	**198**		**198**		**204**	

1. Ces taux n'incluent pas les intervieweurs.

> RAPPEL DES OBJECTIFS DE REPRÉSENTATIVITÉ

En ce qui concerne les personnes issues de groupes cibles, atteindre l'objectif gouvernemental de 9% de l'effectif régulier. Pour les personnes handicapées, atteindre la cible gouvernementale de 2% de l'effectif régulier.

Résultats : Le taux de représentativité total dépasse encore cette année l'objectif gouvernemental. Il atteint 10,1% pour l'exercice financier 2015-2016. D'autre part, le taux de représentativité des personnes handicapées est resté stable.

TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES AU SEIN DE L'EFFECTIF OCCASIONNEL[1] AU 31 MARS 2016

Groupes cibles	Employés occasionnels dans le groupe cible	Taux de représentativité par rapport à l'effectif occasionnel total
	n	%
Communauté culturelle	10	18,2
Communauté autochtone	0	0,0
Communauté anglophone	1	1,8
Personnes handicapées	1	1,8
Total	**12**	**21,8**
Effectif total	**55**	

1. Ces taux n'incluent pas les intervieweurs.

TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES AU SEIN DE L'EFFECTIF RÉGULIER[1] : RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI AU 31 MARS 2016

Groupes cibles	Personnel d'encadrement		Personnel professionnel[2]		Personnel technicien		Personnel de bureau		Personnel ouvrier		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Communauté culturelle	0	0,0	12	8,8	1	3,6	1	5,9	0	0,0	14	7,1
Communauté autochtone	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1	5,9	0	0,0	1	0,5
Communauté anglophone	0	0,0	2	1,5	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2	1,0
Personnes handicapées	0	0,0	2	1,5	1	3,6	0	0,0	0	0,0	3	1,5
Total	**0**	**0,0**	**16**	**11,8**	**2**	**7,2**	**2**	**11,8**	**0**	**0,0**	**20**	**10,1**
Effectif régulier total	**16**		**137**		**28**		**17**		**0**		**198**	

1. Ces taux n'incluent pas les intervieweurs.
2. Personnel professionnel, y compris les avocats, les notaires et les conseillers en gestion des ressources humaines.

TAUX D'EMBAUCHE DES FEMMES EN 2015-2016 PAR STATUT D'EMPLOI[1]

Embauche	Unité	Personnel régulier	Personnel occasionnel	Personnel étudiant	Personnel stagiaire	Total
Nombre de femmes embauchées	n	7	8	4	1	**20**
Pourcentage par rapport au nombre total de personnes embauchées en 2015-2016	%	77,8	80,0	66,7	50,0	**74,1**

1. Ces taux n'incluent pas les intervieweurs.

TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES DANS L'EFFECTIF RÉGULIER AU 31 MARS 2016[1]

Représentativité	Unité	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel[2]	Personnel technicien	Personnel de bureau	Personnel ouvrier	Total
Effectif total (hommes et femmes)	n	16	137	28	17	0	**198**
Femmes	n	8	77	17	17	0	**119**
Taux de représentativité des femmes	%	50,0	56,2	60,7	100,0	0,0	**60,1**

1. Ces taux n'incluent pas les intervieweurs.
2. Personnel professionnel, y compris les avocats, les notaires et les conseillers en gestion des ressources humaines.

MESURES OU ACTIONS FAVORISANT L'EMBAUCHE, L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ À L'INTENTION DES PERSONNES HANDICAPÉES (PDEIPH)

	Automne 2015 (cohorte 2016)	Automne 2014 (cohorte 2015)	Automne 2013 (cohorte 2014)
Nombre de projets soumis au Centre de services partagés du Québec dans le cadre du PDEIPH	0	0	1
	2015-2016	2014-2015	2013-2014
Nombre de nouveaux participants au PDEIPH accueillis du 1er avril au 31 mars	0	0	0

Depuis les deux dernières années financières, l'Institut n'a pas accueilli de stagiaire issu du Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées ni présenté de demande dans le cadre de ce programme. Le contexte budgétaire, ayant mené à des suppressions de postes, n'était pas propice au suivi de cette mesure.

AUTRES MESURES OU ACTIONS

Mesure ou action	2015-2016	
	Groupe cible visé	Nombre de personnes visées
Nombre de personnes participant au plan de développement des ressources humaines	Tous	12
Nombre de personnes participant au programme d'accueil et d'intégration	Tous	0

Source :
Direction des ressources humaines.

ALLÉGEMENT RÉGLEMENTAIRE ET ADMINISTRATIF

La *Politique gouvernementale sur l'allégement réglementaire et administratif* pose l'obligation de faire état des réalisations découlant des engagements en matière d'allégement réglementaire et administratif à l'égard des entreprises.

L'utilisation de données existantes ou administratives, la consolidation des demandes des ministères et organismes au sein d'une même enquête et le volume d'enquêtes utilisant des modes de collecte adaptés au participant témoignent de l'engagement de l'Institut à l'égard de l'allégement réglementaire et administratif.

La combinaison de la collecte Web à un autre mode de collecte (téléphonique ou postal) est dorénavant offerte aux entreprises dans diverses enquêtes. Cette option vise à maximiser les possibilités de participation des entreprises sélectionnées selon le mode le plus adapté à leurs besoins et leur disponibilité. D'ailleurs, en 2015-2016, l'*Enquête sur l'activité des fonds communs de placement au Québec* et l'*Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec* ont été migrées en Web, permettant ainsi d'alléger le fardeau des entreprises participantes.

Source :
Direction générale adjointe aux statistiques sociales, à la méthodologie et à la collecte.

ÉTHIQUE

RÉSULTATS AU REGARD DE L'ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE

À titre d'administrateur public, le directeur général de l'Institut s'assure de respecter les dispositions prévues au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, chapitre M-30, r. 1).

Ce règlement a pour objet de préserver et de renforcer la confiance des citoyens dans l'intégrité et l'impartialité de l'administration publique. Il favorise également la transparence au sein des organismes et entreprises du gouvernement.

AUTRES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES À L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

L'Institut attache une grande importance aux valeurs d'intégrité, de loyauté, de compétence et de respect de la fonction publique québécoise.

Afin de veiller au respect du Règlement sur l'éthique et la discipline dans la fonction publique (RLRQ, chapitre F-3.1.1, r. 3), M[me] Caroline St-Pierre, directrice des ressources humaines, agit à titre de répondante en éthique.

Elle est consultée sur diverses problématiques d'ordre éthique au niveau organisationnel. Ses interventions visent à accompagner et faciliter une prise de décision éclairée.

En 2015-2016, aucun manquement à l'éthique n'a été constaté.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE L'INSTITUT EN 2015-2016

Le Comité d'éthique de l'Institut a le mandat de se prononcer de manière indépendante sur les aspects éthiques de tout projet impliquant des personnes dans le cadre d'une enquête, d'une étude, d'une analyse ou d'un projet de recherche. Il peut aussi faire l'évaluation d'enquêtes auprès des entreprises si des enjeux éthiques s'y présentent. La principale préoccupation du Comité demeure la protection des participants aux enquêtes contre tout risque associé à un projet.

Le Comité d'éthique de l'Institut a complété sa vingtième année d'activité, dont dix-sept instituées en vertu de l'article 6 de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13.011). Au cours de l'exercice financier 2015-2016, le Comité a bénéficié de la contribution de huit personnes, dont six membres indépendants. M. Pierre Durand en assume la présidence et M. André Duval, expert en éthique, agit à titre de vice-président.

Pendant cette période, le Comité a tenu cinq réunions régulières et a examiné les aspects éthiques de trois nouveaux projets. De plus, le Comité d'éthique a fonctionné à quelques reprises de façon restreinte, en étant composé du président, du vice-président et de la secrétaire. Lorsqu'il s'agit de questions qui ne portent pas atteinte à l'intégrité ou à la sécurité des participants, le Comité considère que des consultations autres que celles en réunion plénière peuvent se tenir. Les avis émis lors de ces réunions spéciales sont ensuite obligatoirement entérinés en réunion plénière. Les membres du Comité ont également assuré le suivi de projets en cours de réalisation et émis des avis sur des projets ayant subi des modifications. D'ailleurs, ceux-ci ont noté une augmentation des demandes de modifications soumises. Les responsables de projets reconnaissent l'importance d'informer le Comité et de se conformer aux recommandations de celui-ci, le cas échéant.

Le Comité utilise le Formulaire de renouvellement du certificat éthique ou de modification au projet afin d'assurer le suivi des études.

Dans le rapport annuel du Comité d'éthique, le président souligne la disponibilité des responsables de projet ainsi que la qualité de leurs présentations. La rédaction rigoureuse des ententes établissant les responsabilités de chacun des acteurs permet de réduire les risques pour l'ensemble des intervenants et partenaires. L'amélioration des lettres d'information aux participants et de la qualité des questionnaires qui leur sont présentés est aussi constatée.

Afin de témoigner du souci de l'Institut d'assurer toute la protection aux participants lors des enquêtes, les documents qui leur sont transmis font mention de l'approbation du projet par le Comité d'éthique de l'Institut. Cette pratique contribue à rassurer les participants et sans doute à augmenter le taux de réponse. Finalement, cela permet de protéger les chercheurs impliqués et la réputation de l'Institut.

Enfin, le Comité poursuivra son travail de sensibilisation auprès du personnel et continuera d'être disponible tout au long du déroulement des enquêtes. Il s'engage également à examiner les questions éthiques autres que celles reliées aux enquêtes, conformément à son mandat.

Source :
Secrétariat et Affaires juridiques.

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

PLAN D'ACTION POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2011-2015

Les actions portant sur l'orientation 5 (objectif 5.1 ; action 76) du *Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015* ont été réalisées à 100 % lors de l'exercice 2013-2014.

En 2015-2016, l'Institut a tout de même poursuivi des travaux en lien avec l'*Enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2012*. En effet, l'Institut a publié un article dans le périodique *Zoom santé* intitulé *La violence vécue par les Québécois avant l'âge de 16 ans et la santé à l'âge adulte : quels sont les liens ?*

Source :
Direction des statistiques de santé.

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ADMINISTRATION

COMITÉ PERMANENT ET MANDATAIRE

Avez-vous un mandataire?	Oui
Au cours de l'exercice, avez-vous fait des activités pour faire connaître votre mandataire et son rôle?	Non
Votre organisation compte-t-elle moins de 50 employés?	Non
Avez-vous un comité permanent?	Oui
Combien y a-t-il eu de rencontres du comité permanent au cours de l'exercice?	1
Au cours de l'exercice, avez-vous fait des activités pour faire connaître votre comité permanent?	Non

ÉTAPES DE L'ÉLABORATION OU DE L'APPROBATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Où en êtes-vous dans l'élaboration ou l'approbation de votre politique linguistique institutionnelle?	Indiquer le numéro de l'étape
1. Projet en élaboration	
2. Projet soumis pour commentaires à l'Office québécois de la langue française	
3. Projet soumis pour un avis officiel de l'Office québécois de la langue française	
4. Avis officiel de l'Office québécois de la langue française reçu	2
5. Politique linguistique institutionnelle approuvée par le sous-ministre ou le dirigeant	
6. Politique linguistique institutionnelle approuvée transmise à l'Office québécois de la langue française	

IMPLANTATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE ADOPTÉE APRÈS MARS 2011

Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle?	Ne s'applique pas
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour assurer la formation du personnel sur l'application de votre politique linguistique institutionnelle?	
Si vous n'avez pas pris de mesures pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle ou pour assurer la formation du personnel,	
> prévoyez-vous des activités de diffusion au cours du prochain exercice?	
> prévoyez-vous des activités de formation au cours du prochain exercice?	

L'Institut accorde une attention particulière à l'emploi et à la qualité de la langue française. Le français est la langue du travail, celle des normes d'achat ainsi que celle des règles concernant les technologies de l'information.

Tous les documents destinés à une large diffusion, tels que les publications et les communiqués de presse, font l'objet d'une révision linguistique. Des ouvrages de référence sont également à la disposition du personnel.

En 2015-2016, la mandataire désignée par le directeur général de l'Institut a reçu des demandes du personnel portant, notamment, sur l'application de la politique linguistique institutionnelle dans le cadre de la planification et l'organisation du Colloque international sur la mesure des produits culturels numériques, colloque présenté conjointement par l'Institut et l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Source :
Secrétariat et Affaires juridiques.

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La grille tarifaire des services offerts par l'Institut vise le recouvrement des coûts relatifs à la production de biens et services faisant l'objet de demandes spécifiques de sa clientèle.

Cette grille, mise à jour annuellement, permet à l'Institut de se conformer à la *Politique de financement des services publics* annoncés lors du Discours sur le budget 2009-2010. Cette politique vise à améliorer le financement des services publics afin d'en maintenir la qualité et d'assurer la transparence et la reddition de comptes relative au processus tarifaire.

En 2015-2016, la production tarifée a rapporté à l'Institut 11,9 millions de dollars incluant 2,35 millions de dollars provenant d'organismes non gouvernementaux, tandis que les coûts relatifs à ces produits et services ont atteint 13,2 millions de dollars. Dans ce contexte, le niveau de financement atteint 90 % au 31 mars 2016. Le niveau de financement s'élevait à 84 % en 2014-2015.

En prévision de l'année financière 2016-2017, la grille tarifaire a été revue et majorée de 3,10 % au 1er avril 2016, conformément à la *Politique de financement des services publics*.

Source :
Direction des ressources financières et matérielles.

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICES

CONTRATS DE SERVICES

CONTRATS DE SERVICES DONT LE MONTANT EST DE 25 000 $ ET PLUS, CONCLUS ENTRE LE 1ER AVRIL 2015 ET LE 31 MARS 2016

	n	$
Contrats de services avec une personne physique	0	0,00
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique	3	615 959,00
Total des contrats de services	**3**	**615 959,00**

GESTION ET CONTRÔLE DE L'EFFECTIF

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POUR LA PÉRIODE DU 1ER AVRIL 2015 AU 31 MARS 2016

Catégorie	ETC	Nombre d'employés au 31 mars 2016
Personnel d'encadrement[1]	15	16
Personnel professionnel	157	169
Personnel de bureau, technicien et assimilé	81	74
Sous-total	**253**	**259**
Étudiants et stagiaires[2]	1	2
Total[3]	**254**	**261**

1. Incluant le directeur général.
2. Les étudiants et stagiaires ne sont pas soumis au contrôle de l'effectif effectué par le Secrétariat du Conseil du trésor.
3. Les données utilisées sont fournies par le Secrétariat du Conseil du trésor et elles sont obtenues par le biais d'un système informatique différent, ce qui peut occasionner une variation avec certains résultats administratifs.

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères et organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.011) est entrée en vigueur le 5 décembre 2014. Cette loi établit des règles de gestion et de contrôle des effectifs visant principalement à suivre et à encadrer leur évolution. Elle prévoit également des mesures applicables aux contrats de services conclus pendant une période de contrôle. La présente section fait état des contrats de services conclus entre le 1er avril 2015 et le 31 mars 2016 ainsi que du dénombrement de l'effectif pour l'année financière 2015-2016.

L'Institut a respecté, en 2015-2016, la cible de l'effectif fixée par le Secrétariat du Conseil du trésor. Cette cible était de 275 et l'Institut a utilisé 253 ETC.

Sources :
Direction des ressources financières et matérielles et Direction des ressources humaines.

RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Le Vérificateur général du Québec a fait état dans son *Rapport* à l'Assemblée nationale, pour l'année 2015-2016, de la non-conformité suivante :

> Depuis l'exercice 2013-2014, l'Institut contrevient à sa loi constitutive, puisque ses états financiers présentent un déficit cumulé. Au 31 mars 2015, le déficit cumulé s'est accru considérablement par rapport à l'exercice précédent. En effet, il a plus que triplé en un an : il est passé de 1,4 million de dollars au 31 mars 2014 à 4,4 millions au 31 mars 2015.

Il recommande à l'Institut de prendre les mesures requises afin de respecter l'article 38 de sa loi constitutive.

À cet égard, l'Institut de la statistique du Québec adhère à la recommandation du Vérificateur général et comprend l'importance accordée par le Vérificateur général au respect de l'article 38 de la loi. L'Institut poursuit la mise en œuvre de différentes mesures en vue d'atteindre l'équilibre budgétaire pour l'exercice 2015-2016.

Par ailleurs, selon l'article 2 de sa loi, l'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général.

Or, plusieurs ministères et organismes du gouvernement font réaliser des enquêtes statistiques d'intérêt général par d'autres organisations privées ou universitaires, ce qui prive l'Institut des revenus autonomes nécessaires à l'atteinte de l'équilibre financier et, par conséquent, au respect de l'article 38 de sa Loi constitutive.

Source :
Secrétariat et Affaires juridiques.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL ET ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de l'Institut de la statistique du Québec (l'Institut) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du Rapport d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

L'Institut reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de l'Institut, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion.

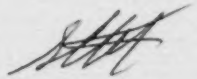

Stéphane Mercier
Directeur général de l'Institut de la statistique du Québec

Québec, le 7 juin 2016

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU QUÉBEC

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut de la statistique du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, les états des résultats et du déficit cumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut de la statistique du Québec au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Conformité des opérations à la loi constitutive de l'Institut de la statistique du Québec

En vertu de l'article 38 de sa loi constitutive, l'Institut de la statistique du Québec ne peut effectuer des paiements ou assumer des obligations, dont le coût dépasse, dans un même exercice financier, les sommes dont il dispose pour l'exercice au cours duquel ces paiements sont effectués ou ces obligations assumées.

Or, les résultats déficitaires cumulés au 31 mars 2016 totalisant 4 676 061 $ (4 389 917 $ au 31 mars 2015) témoignent du fait que l'Institut de la statistique du Québec a effectué des paiements ou assumé des obligations dont le coût dépasse les sommes dont il disposait. Ainsi, les dispositions de l'article 38 de la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* (RLRQ, chapitre I-13.011) n'ont pas été respectées.

Guylaine Leclerc FCPA auditrice, FCA

La vérificatrice générale du Québec,
Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA

Québec, le 7 juin 2016

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT CUMULÉ DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

	2016 Budget	2016 Réel	2015 Réel
REVENUS			
Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec	12 269 800 $	12 269 800 $	12 405 800 $
Services rendus	13 343 771	11 917 270	14 025 229
Autres revenus	-	1 458	3 956
	25 613 571	24 188 528	26 434 985
CHARGES			
Traitements et avantages sociaux	20 433 000	19 974 775	23 956 694
Honoraires professionnels	546 684	408 552	531 252
Loyers	1 984 360	1 913 732	2 045 832
Services et fournitures informatiques	861 817	706 079	781 151
Achats de données statistiques	225 276	266 504	191 395
Communications	379 315	285 344	489 451
Frais de déplacement et de séjour	105 265	37 984	112 857
Frais de bureau	105 122	84 661	110 528
Impression	122 000	100 734	137 413
Frais de formation	110 695	27 484	112 918
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	-	3 512	-
Amortissement des immobilisations corporelles	590 037	571 349	839 722
Autres charges	150 000	93 962	107 991
	25 613 571	24 474 672	29 417 204
DÉFICIT DE L'EXERCICE	-	(286 144)	(2 982 219)
DÉFICIT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(4 389 917)	(4 389 917)	(1 407 698)
DÉFICIT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	(4 389 917) $	(4 676 061) $	(4 389 917) $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2016

	2016	2015
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	1 125 450 $	1 111 059 $
Débiteurs (note 4)	2 905 773	1 762 481
Services rendus non facturés	1 352 956	1 626 506
	5 384 179	4 500 046
PASSIFS		
Créditeurs et frais courus (note 5)	1 142 068	1 871 772
Revenus perçus d'avance	4 351 772	1 994 917
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	2 000 455	2 243 729
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 6)	67 604	-
Provision pour congés de maladie (note 7)	4 027 868	4 393 739
	11 589 767	10 504 157
DETTE NETTE	(6 205 588)	(6 004 111)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 8)	1 173 576	1 347 658
Charges payées d'avance	355 951	266 536
	1 529 527	1 614 194
DÉFICIT CUMULÉ	(4 676 061)$	(4 389 917)$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Stéphane Mercier
Directeur général de l'Institut de la statistique du Québec

ÉTA DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
DE EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

	2016 Budget	2016 Réel	2015 Réel
Défi de l'exercice	- $	(286 144) $	(2 982 219) $
Acqsition d'immobilisations corporelles (note 8)	(471 500)	(400 779)	(852 109)
Amqssement des immobilisations corporelles (note8)	590 037	571 349	839 722
Pertsur radiation d'immobilisations corporelles	-	3 512	-
	118 537	174 082	(12 387)
Acqsition de charges payées d'avance	(580 391)	(800 412)	(552 780)
Utilisjon de charges payées d'avance	434 829	710 997	485 038
	(145 562)	(89 415)	(67 742)
AUGENTATION DE LA DETTE NETTE	(27 025)	(201 477)	(3 062 348)
DET: NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(6 004 111)	(6 004 111)	(2 941 763)
DET: NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(6 031 136) $	(6 205 588) $	(6 004 111) $

Les nes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

	2016	2015
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Déficit de l'exercice	**(286 144) $**	(2 982 219) $
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	**571 349**	839 722
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	**3 512**	-
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement		
Débiteurs	**(1 143 292)**	2 127 032
Services rendus non facturés	**273 550**	786 335
Charges payées d'avance	**(89 415)**	(67 742)
Créditeurs et frais courus	**(721 516)**	577 685
Revenus perçus d'avance	**2 356 855**	(1 380 442)
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	**(243 274)**	79 326
Provision pour congés de maladie	**(365 871)**	941 475
	641 898	3 903 391
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	355 754	921 172
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	**(339 245)**	(883 221)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE *(suite)*
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

	2016	2015
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette relative à un contrat de location-acquisition et flux de trésorerie liés aux activités de financement	**(2 118)**	(11 970)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	**14 391**	25 981
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**1 111 059**	1 085 078
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	**1 125 450 $**	1 111 059 $

Au 31 mars 2016, aucun montant n'est inclus dans les créditeurs et frais courus relativement aux acquisitions d'immobilisations corporelles (8 188 $ au 31 mars 2015).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

1. CONSTITUTION ET OBJET

L'Institut de la statistique du Québec (l'Institut), constitué en vertu de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13.011), a pour mission de fournir des informations statistiques qui sont fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes.

En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, l'Institut n'est pas assujetti aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la présentation de ses états financiers, l'Institut utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de l'Institut par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont les services rendus non facturés, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, les indemnités de vacances dues aux employés ainsi que la provision pour congés de maladie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté car aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devise étrangère.

Instruments financiers

La trésorerie et les débiteurs (excluant les taxes à recevoir) sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et frais courus (excluant les déductions à la source à payer et les taxes à payer) ainsi que les indemnités de vacances dues aux employés sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES *(suite)*

REVENUS

Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec

La subvention est constatée dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où elle est autorisée, que l'entité a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.

Comptabilisation des autres revenus, services rendus non facturés et revenus perçus d'avance

Les revenus pour services rendus sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux. Les services rendus non facturés comprennent les honoraires et les déboursés non facturés aux clients à la valeur nette de réalisation. Les revenus perçus d'avance se composent de travaux facturés à l'avance. Une perte sur contrat est constatée dès que l'Institut détermine que le projet sera non rentable.

CHARGES

Les charges comprennent le coût des ressources qui sont consommées dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie est composée des fonds de caisse et des soldes bancaires, le cas échéant, déduction faite des chèques en circulation.

PASSIFS

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux puisque l'Institut ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES *(suite)*

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables établies par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Provision pour indemnités de vacances dues aux employés

La provision pour indemnités de vacances dues aux employés n'est pas actualisée puisque les journées de vacances accumulées par les employés sont prises dans l'exercice suivant.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les équipements informatiques loués en vertu d'un contrat de location-acquisition sont comptabilisés au coût, c'est-à-dire à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail, diminués des frais accessoires qu'ils renferment. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile :

Améliorations locatives	5 ans
Ameublement	5 ans
Développement informatique	5 ans
Équipement	3 ans
Équipement informatique	4 ans
Logiciels	4 ans
Système téléphonique	3 ans
Outil de collecte	3 ans
Équipement informatique loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	5 ans

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES *(suite)*

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'Institut de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont l'entité bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Elles sont imputées aux charges au moment où l'entité bénéficiera des services acquis.

3. MARGE DE CRÉDIT AUTORISÉE

L'Institut dispose d'un crédit rotatif de 3 000 000 $ auprès du fonds général du fonds consolidé du revenu (3 000 000 $ en 2015). Les avances portent intérêt au taux préférentiel de la Banque Nationale du Canada et viennent à échéance le 31 mai 2018. Au 31 mars 2016, aucune avance n'a été contractée (0 $ en 2015).

4. DÉBITEURS

	2016	2015
Comptes clients	**2 877 392 $**	1 727 526 $
Intérêts courus à recevoir	**1 018**	729
Taxes à recevoir	**27 363**	34 226
	2 905 773 $	1 762 481 $

5. CÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2016	2015
Fourrseurs	108 926 $	211 493 $
Frais urus à payer	89 334	90 082
Déduions à la source à payer	494 615	583 771
Traiteents et temps supplémentaire à payer	365 020	968 313
Taxes payer	78 595	18 086
Intéré à payer	5 578	27
	1 142 068 $	1 871 772 $

6. OEIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	2016	2015
Oblig.on en vertu d'un contrat de location-acquisition pour un mcant total de 69 722 $, portant intérêt au taux de 3,81 %, rembcsable en versements mensuels de 1 278 $ et échéant en jarer 2021.	67 604 $	- $
Les p?ments minimums exigibles se détaillent comme suit :		
2017	15 337	
2018	15 337	
2019	15 337	
2020	15 337	
2021	12 779	
	74 127	
Montas représentant les intérêts inclus dans les paiements minims exigibles :	(6 523)	
	67 604 $	

7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel de l'Institut participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1er janvier 2016, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 10,50 % à 11,12 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS qui fait partie du RRPE est demeuré à 14,38 %.

Les cotisations de l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 5,73 % au 1er janvier 2016 (5,73 % au 1er janvier 2015) de la masse salariale admissible qui doit être versé dans la caisse des participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent dans la caisse des employeurs. Ainsi, l'Institut verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2016 correspondant à 11,46 % de la masse salariale admissible (11,46 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2015).

Les cotisations de l'Institut, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 677 095 $ (2015 : 1 745 184 $). Les obligations de l'Institut envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour congés de maladie

L'Institut dispose d'un programme d'accumulation des congés de maladie. Ce programme donne lieu à des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par l'Institut.

Le programme d'accumulation des congés de maladie permet à des employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Cette indemnité est payée sur la base du traitement applicable à l'employé au moment de son départ et ne peut excéder en aucun cas soixante-six (66) jours de traitement brut à la date du départ.

Les employés peuvent également faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite. Actuellement, ce programme ne fait pas l'objet d'une capitalisation pour en pourvoir le paiement.

7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS *(suite)*

Provision pour congés de maladie (suite)

Les obligations du programme d'accumulation des congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'Institut. La valeur de cette obligation est établie à l'aide d'une méthode qui répartit le coût de ce programme sur la durée de la carrière active des employés.

Ce programme a été modifié en fonction de l'entente de principe globale intervenue au niveau des conditions salariales des fonctionnaires du gouvernement du Québec. À compter du 1er avril 2017, ces employés pourront accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement jusqu'à un maximum de 20 jours en banque. Toute journée excédentaire sera payable en fin d'exercice. Il n'y aura aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite. Des mesures transitoires seront appliquées au cours des prochains exercices.

	2016	2015
Solde au début	**4 393 739 $**	3 452 264 $
Charge de l'exercice	**815 429**	1 974 707
Prestations versées au cours de l'exercice	**(1 181 300)**	(1 033 232)
Solde à la fin	**4 027 868 $**	4 393 739 $

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars 2016.

	2016	2015
Taux d'inflation	**Entre 2,00 % et 2,50 %**	Entre 2,25 % et 2,50 %
Progression des salaires nets d'inflation	**0,50 %**	0,50 %
Taux d'actualisation pondéré	**2,92 %**	2,75 %
Durée résiduelle moyenne des salariés	**Entre 6 et 15 ans**	Entre 10 et 17 ans

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Améliorations locatives	Ameublement	Développement informatique	Équipement	Équipement informatique	Logiciels	Systèmes téléphoniques	Outil de collecte	Équipement informatique loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	31 mars 2016
					En $					
Coût										
Solde au début	1 911 600	664 218	5 020 163	46 279	2 722 158	1 425 235	101 576	176 507	-	12 067 736
Acquisitions	-	-	-	-	163 218	167 839	-	-	69 722	400 779
Dispositions	(74 939)	-	-	-	(513 415)	(39 038)	-	-	-	(627 392)
Solde à la fin	1 836 661	664 218	5 020 163	46 279	2 371 961	1 554 036	101 576	176 507	69 722	11 841 123
Amortissement cumulé										
Solde au début	1 804 107	649 599	5 020 163	46 279	2 142 901	778 946	101 576	176 507	-	10 720 078
Amortissement	50 050	8 633	-	-	256 024	253 737	-	-	2 905	571 349
Dispositions	(74 177)	-	-	-	(510 665)	(39 038)	-	-		(623 880)
Solde à la fin	1 779 980	658 232	5 020 163	46 279	1 888 260	993 645	101 576	176 507	2 905	10 667 547
Valeur nette comptable	**56 681**	**5 986**	**-**	**-**	**483 701**	**560 391**	**-**	**-**	**66 817**	**1 173 576**

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES *(suite)*

	Améliorations locatives	Ameublement	Développement informatique	Équipement	Équipement informatique	Logiciels	Systèmes téléphoniques	Outil de collecte	Équipement informatique loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	31 mars 2015
					En $					
Coût										
Solde au début	1 910 428	664 218	5 020 163	46 279	2 990 342	1 251 518	336 939	176 507	60 040	12 456 434
Acquisitions	1 172	-	-	-	466 195	384 742	-	-	-	852 109
Dispositions	-	-	-	-	(734 379)	(211 025)	(235 363)	-	(60 040)	(1 240 807)
Solde à la fin	1 911 600	664 218	5 020 163	46 279	2 722 158	1 425 235	101 576	176 507	-	12 067 736
Amortissement cumulé										
Solde au début	1 624 214	612 124	5 020 163	46 279	2 520 408	755 651	316 784	176 507	49 033	11 121 163
Amortissement	179 893	37 475	-	-	356 872	234 320	20 155	-	11 007	839 722
Dispositions	-	-	-	-	(734 379)	(211 025)	(235 363)	-	(60 040)	(1 240 807)
Solde à la fin	1 804 107	649 599	5 020 163	46 279	2 142 901	778 946	101 576	176 507	-	10 720 078
Valeur nette comptable	**107 493**	**14 619**	**-**	**-**	**579 257**	**646 289**	**-**	**-**	**-**	**1 347 658**

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'Institut subisse une perte financière si les contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats. L'exposition maximale de l'Institut au risque de crédit est liée à la trésorerie et aux débiteurs (excluant les taxes à recevoir).

Le risque de crédit lié à la trésorerie est faible étant donné qu'il est déposé auprès du fonds général du fonds consolidé du revenu.

L'Institut ne croit pas être exposé à un niveau de risque de crédit significatif à l'égard de ses débiteurs. En effet, la majorité de ses clients sont à l'intérieur du périmètre gouvernemental. Ainsi, le risque de crédit est moindre compte tenu de l'assurance du recouvrement de ces débiteurs.

	2016	2015
Moins de 30 jours	**2 473 880 $**	1 644 306 $
De 30 à 60 jours	**400 021**	80 671
Plus de 60 jours	**4 509**	3 278
	2 878 410 $	1 728 255 $

L'Institut n'a constitué aucune provision pour mauvaises créances pour les débiteurs présentés dans le tableau précédent.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Institut ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. L'Institut gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'Institut établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels, qui sont tous dus dans le prochain exercice, se détaillent comme suit :

	2016	2015
Fournisseurs	**108 926 $**	211 493 $
Frais courus à payer	**89 334**	90 082
Traitements et temps supplémentaire à payer	**365 020**	968 312
Intérêts à payer	**5 578**	27
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	**2 000 455**	2 243 729
	2 569 313 $	3 513 644 $

10. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Conformément à une entente de partenariat concernant le financement de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ volet E18), l'Institut s'est engagé à fournir des services à titre gratuit d'une valeur initiale totale de 250 000 $ pour la période du 1er mars 2014 au 31 décembre 2019. Le solde de cet engagement au 31 mars 2016 est de 50 368 $ (170 156 $ au 31 mars 2015).

Conformément à une entente de partenariat concernant le financement de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ volet E20), l'Institut s'est engagé à fournir des services à titre gratuit d'une valeur initiale totale de 135 000 $ pour la période du 4 août 2015 au 20 décembre 2019. Le solde de cet engagement au 31 mars 2016 est de 121 013 $.

Conformément à une entente de partenariat concernant le financement de l'Observatoire économétrique, l'Institut s'est engagé à fournir des services à titre gratuit d'une valeur initiale totale de 310 782 $ pour la période du 1er avril 2014 au 31 mars 2017. Le solde de cet engagement au 31 mars 2016 est de 103 594 $ (207 188 $ au 31 mars 2015).

Conformément à une entente de partenariat concernant le financement de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), l'Institut s'est engagé à fournir des services à titre gratuit d'une valeur initiale totale de 800 000 $ pour la période du 1er avril 2015 au 31 mars 2017. Le solde de cet engagement au 31 mars 2016 est de 400 000 $.

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà exposées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, l'Institut est apparenté à tous les ministères et fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. L'Institut n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas toutes exposées distinctement dans les états financiers.

LISTE DES ENQUÊTES STATISTIQUES EFFECTUÉES[1]

LES ENQUÊTES AUPRÈS DES INDIVIDUS ET DES MÉNAGES

- Enquête sur l'évaluation de la maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé
- Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans (EQEPE)
- Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle, édition 2017
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, volet E16
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, volet E18
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, volet E20
- Enquête sur l'évaluation du programme Passe-Partout
- Enquête québécoise sur le dépistage prénatal de la trisomie 21
- Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015
- Enquête sur les patients atteints de cancer et en transition – volet québécois
- Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017

LES ENQUÊTES AUPRÈS DES ENTREPRISES – ENTREPRISES PRIVÉES ET INSTITUTIONS

- Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs 2014
- Enquêtes minières du Québec
- Enquête sur l'activité des fonds communs de placement au Québec
- Enquête sur l'apiculture au Québec
- Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement au Québec
- Enquête sur la fréquentation des institutions muséales
- Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec
- Enquête sur la fréquentation des terrains de camping du Québec
- Enquête sur la mise en marché de la pomme au Québec
- Enquête sur les pratiques de formation en emploi au Québec en 2014
- Enquête sur la pomme de terre (écoulement de la récolte)
- Enquête sur la pomme de terre (ensemencement)
- Enquête sur la pomme de terre (récolte)

1. Enquêtes effectuées en 2015-2016, sans égard à l'étape où elles se trouvent dans leur cycle de réalisation.

- Enquête sur la rémunération globale au Québec, 2015
- Enquête sur la rémunération globale au Québec, 2016
- Enquête sur la vente de livres neufs au Québec
- Enquête sur les ventes de livres numériques
- Enquête sur le courtage de détail en valeurs mobilières au Québec
- Enquête sur les projections cinématographiques
- Enquête sur les statistiques avicoles
- Enquête sur l'industrie du transport maritime
- Enquête sur les projets d'investissement au Québec (données provisoires et données réelles)
- Enquête sur la provenance des visiteurs d'institutions muséales
- Enquête sur l'économie sociale au Québec

LES ENQUÊTES AUPRÈS DES ENTREPRISES – MUNICIPALITÉS ET ADMINISTRATION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE

- Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture
- Enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture
- Enquête sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise
- Enquête sur les statistiques trimestrielles des finances municipales

annexes

ANNEXE 1 – LISTE DES PUBLICATIONS

ANNEXE 2 – LISTE DES ARTICLES PARUS DANS LES PÉRIODIQUES DE L'INSTITUT

ANNEXE 3 – ORGANIGRAMME

ANNEXE 1 – LISTE DES PUBLICATIONS

AGRICULTURE ET INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE

- Faits saillants de l'Enquête sur l'apiculture au Québec, campagne apicole 2014
- Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, édition 2015
- Highlights of the Survey on Beekeeping in Québec

CULTURE ET COMMUNICATIONS

- Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante, édition 2015 (tome 1 : L'exploitation cinématographique)
- Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante, édition 2015 (tome 2 : Production, financement, diffusion et patrimoine cinématographique)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Recueil des indicateurs de développement durable (niveau 1) (mise à jour continue)
- Recueil des indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 (niveau 2) (mise à jour continue)

ÉCONOMIE

- Comptes économiques des revenus et dépenses du Québec, édition 2015
- Comptes économiques du Québec (trimestriel)
- Le modèle intersectoriel du Québec : Fonctionnement et applications, édition 2015
- Produit intérieur brut par industrie au Québec (mensuel)
- Produit intérieur brut régional par industrie au Québec, 2014
- Tableau statistique canadien (biannuel)

ÉDUCATION, FORMATION ET MILIEUX DE GARDE

- Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs, 2014 / Tome 1 : Méthodologie et description de l'enquête [Nouveau]
- Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs, 2014 / Tome 2 : Qualité des services de garde éducatifs dans les centres de la petite enfance (CPE) [Nouveau]
- Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs, 2014 / Tome 3 : Qualité des services de garde éducatifs dans les garderies non subventionnées (GNS) [Nouveau]
- La qualité éducative dans les garderies non subventionnées : Faits saillants [Nouveau]
- La qualité éducative dans les installations de centres de la petite enfance : Faits saillants [Nouveau]
- Les compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements technologiques : des clefs pour relever les défis du XXIe siècle [Nouveau]

ENVIRONNEMENT

- Les habitudes du compostage des ménages québécois [Nouveau]

POPULATION ET DÉMOGRAPHIE

- Le bilan démographique du Québec, édition 2015

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- Portrait du travail et de la santé et de la sécurité du travail chez les jeunes de 15 ans au Québec [Nouveau]
- Portrait statistique de la santé mentale des Québécois [Nouveau]

SECTEUR FINANCIER

- Courtage de détail en valeurs mobilières (trimestriel)
- Emploi salarié de l'industrie des services financiers, Canada et provinces (trimestriel)
- Emploi salarié et rémunération de l'industrie des services financiers, Canada et provinces, édition 2015
- Fonds communs de placement au Québec (trimestriel)
- Industrie des services financiers : comparaison interprovinciale des principaux indicateurs économiques, édition 2015

SECTEUR FINANCIER *(suite)*

- PIB et indice de concentration géographique de l'industrie des services financiers, Canada et provinces, données provisoires 2014
- PIB et indice de concentration géographique de l'industrie des services financiers, Canada et provinces, données révisées 2014
- PIB et indice de concentration géographique de l'industrie des services financiers, par région métropolitaine de recensement (RMR) du Québec, édition 2015

RÉGIONS ET MRC

- Bulletin statistique régional, édition 2015 – Bas-Saint-Laurent, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Mauricie, Estrie, Centre-du-Québec, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec, Montréal, Laval, Lanaudière, Laurentides, Montérégie
- Panorama des régions du Québec, édition 2015

TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

- Annuaire québécois des statistiques du travail 2005-2015 – Portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail, 2005-2015, vol. 12
- Construction d'un indicateur synthétique de la qualité de l'emploi au Québec : résultats méthodologiques et empiriques [Nouveau]
- État du marché du travail au Québec, bilan de l'année 2015
- La répartition des employés réguliers à temps plein. Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2014
- Regard sur la comparaison de la rémunération des employés de l'administration québécoise [Nouveau]
- Rémunération des salariés : État et évolution comparés 2015
- Rémunération des salariés : État et évolution comparés 2015 : Faits saillants
- Résultats de l'Enquête sur la population active pour le Québec (mensuel)
- Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec, collecte 2014
- Sommaire – Construction d'un indicateur synthétique de la qualité de l'emploi au Québec : résultats méthodologiques et empiriques [Nouveau]

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Calendrier de diffusion de l'information statistique sur différents aspects de la société québécoise, 2016-2017
- Comparaison des estimations sur le revenu de l'Enquête nationale auprès des ménages avec les données fiscales québécoises [Nouveau]
- Le Québec chiffres en main, édition 2016
- Modifications aux municipalités du Québec – Bulletin mensuel
- Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2016-2017
- Plan d'action de développement durable 2016-2020 [Nouveau]
- Québec Handy Numbers, 2015 Edition
- Rapport d'activité 2014-2015

ANNEXE 2 – LISTE DES ARTICLES PARUS DANS LES PÉRIODIQUES DE L'INSTITUT

BULLETIN FLASH

> Avril 2015	Évolution du marché du travail dans les MRC
> Juillet 2015	Investissements privés et publics, perspectives québécoises 2015
> Décembre 2015	Investissements privés et publics, Québec et ses régions. Perspectives 2015
> Janvier 2016	Revenu disponible, édition 2015

BULLETIN SOCIO STAT

- > Juin 2015, numéro 3
- > Octobre 2015, numéro 4
- > Février 2016, numéro 5

CAPSULES : TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

- > Les régimes de pensions agréés au Québec : importance, caractéristiques et évolution
- > Plus de 450 000 Québécois et Québécoises sont rémunérés au salaire minimum ... ou presque

CAP SUR LE TRAVAIL ET LA RÉMUNÉRATION [Nouveau]

> Février 2016, numéro 1	Entre la retraite et la poursuite de la vie active : les trajectoires incertaines des travailleuses et des travailleurs plus âgés au Québec compte tenu de leur qualité de l'emploi et leur situation personnelle
> Mars 2016, numéro 2	Portrait de la situation des Québécoises sur le marché du travail au cours des 35 dernières années

COMMERCE INTERNATIONAL DES MARCHANDISES

> Volume 16, numéro 1	Diminutions des exportations québécoises au premier trimestre 2015 Repli des importations au premier trimestre 2015
> Volume 16, numéro 2	Croissance des exportations du Québec au deuxième trimestre 2015 Hausse des importations au deuxième trimestre 2015
> Volume 16, numéro 3	Augmentation des exportations au troisième trimestre 2015 Diminution des importations au troisième trimestre 2015 Dossier : La valeur ajoutée des exportations du Québec

COMMERCE INTERNATIONAL DES MARCHANDISES *(suite)*

> Volume 16, numéro 4	Hausse des exportations au quatrième trimestre 2015 Les importations diminuent au quatrième trimestre 2015

COUP D'ŒIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

> Numéro 38	Les naissances au Québec et dans les régions en 2014
> Numéro 39	Évolution de la situation financière des ménages québécois entre 1999 et 2012
> Numéro 40	La mortalité et l'espérance de vie au Québec en 2014
> Numéro 41	Les mariages au Québec en 2014
> Numéro 42	Taux d'emploi des étudiants du Québec : encore parmi les plus élevés au Canada
> Numéro 43	Portrait des proches aidants et les conséquences de leurs responsabilités d'aidant
> Numéro 44	Portrait de la discrimination au Québec
> Numéro 45	Quelques constats sur la population des municipalités du Québec au 1er juillet 2015
> Numéro 46	La migration interrégionale au Québec en 2014-2015 : la région des Laurentides sort grande gagnante, la Côte-Nord grande perdante

DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES EN BREF

> Volume 19, numéro 3	Vieillissement démographique au Québec : comparaison avec les pays de l'OCDE La privation matérielle des ménages Aperçu du ratio d'endettement à la consommation des familles au Québec Les estimations du revenu de l'Enquête nationale auprès des ménages : quelques résultats d'un exercice de validation
> Volume 20, numéro 1	Les transferts interfamiliaux au Québec : héritages et transferts volontaires Lien entre le revenu individuel et le faible revenu de la famille Que font les ménages en manque d'argent ? Les scénarios d'analyse des perspectives démographiques du Québec 2011-2061 Les estimations du revenu de l'Enquête nationale auprès des ménages : quelques résultats d'un exercice de validation – Mise à jour
> Volume 20, numéro 2	Les réseaux sociaux informels et le capital social L'amortissement hypothécaire au Québec Le revenu des ménages propriétaires et locataires

FLASH-INFO TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

> Volume 16, numéro 2	Frontières entre emploi, chômage et inactivité : la mesure du chômage a-t-elle omis plus de 280 000 personnes en 2014 ? La rémunération des professionnels en génie : portrait des entreprises québécoises de 200 employés et plus
> Volume 16, numéro 3	Dans les entreprises privées de 200 employés et plus, environ 30 % des employés réguliers à temps plein travaillent chez le même employeur depuis 15 ans et plus Les principales professions féminines et masculines au Québec en 2010
> Volume 17, numéro 1	L'emploi moins qualifié chez les travailleuses et les travailleurs québécois ayant des enfants : l'analyse d'une cohorte sur une période de 20 ans Portrait de la rémunération du personnel en ressources humaines travaillant dans les entreprises de 200 employés et plus

LE MANUFACTURIER EN BREF

> Mars 2016	Les statistiques principales de l'Enquête annuelle sur les industries manufacturières et de l'exploitation forestière en 2013

MINES EN CHIFFRES

> Novembre 2015	L'investissement minier au Québec en 2014

OPTIQUE CULTURE

> Numéro 39	Les ventes d'enregistrements sonores au Québec en 2014
> Numéro 40	Les dépenses en culture des municipalités en 2013
> Numéro 41	Enquête sur les ventes québécoises de livres numériques
> Numéro 42	La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2014
> Numéro 43	Les ventes de livres en 2014
> Numéro 44	Les acquisitions d'œuvres d'art de musées, entreprises et institutions en 2012-2013 et 2013-2014
> Numéro 45	La fréquentation des cinémas en 2015
> Numéro 46	Les professions de la culture et des communications au Québec en 2011

S@VOIR.STAT

> Volume 15, numéro 3	Évolution de la dépense intra-muros en recherche et développement de l'enseignement supérieur au Québec par rapport aux autres provinces canadiennes
> Volume 15, numéro 4	Les diplômés des niveaux baccalauréat et supérieur
> Volume 16, numéro 1	Les chaînes de valeur mondiales au Québec
> Volume 16, numéro 2	Les diplômés des niveaux baccalauréat et supérieur de 2013

STAT-EXPRESS

> Bulletin hebdomadaire des indicateurs économiques conjoncturels

ZOOM SANTÉ

> Numéro 50	Les activités sédentaires chez les jeunes : qui les pratique et quelle en est l'évolution depuis 2007 ?
> Numéro 51	Qui sont les fumeurs occasionnels au Québec ? – Série Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes
> Numéro 52	Port du casque à bicyclette: où en sont les Québécois en 2014 ? – Série Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes
> Numéro 53	État de santé, utilisation des services de santé et besoins non comblés des immigrants au Québec
> Numéro 54	Santé et compétences en traitement de l'information : des liens révélateurs
> Numéro 55	L'autogestion des maladies chroniques, l'état de santé et l'utilisation des services hospitaliers : exploration de données d'enquêtes populationnelles
> Numéro 56	La violence vécue par les Québécois avant l'âge de 16 ans et la santé à l'âge adulte : quels sont les liens ? – Série Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes

ANNEXE 3 – ORGANIGRAMME

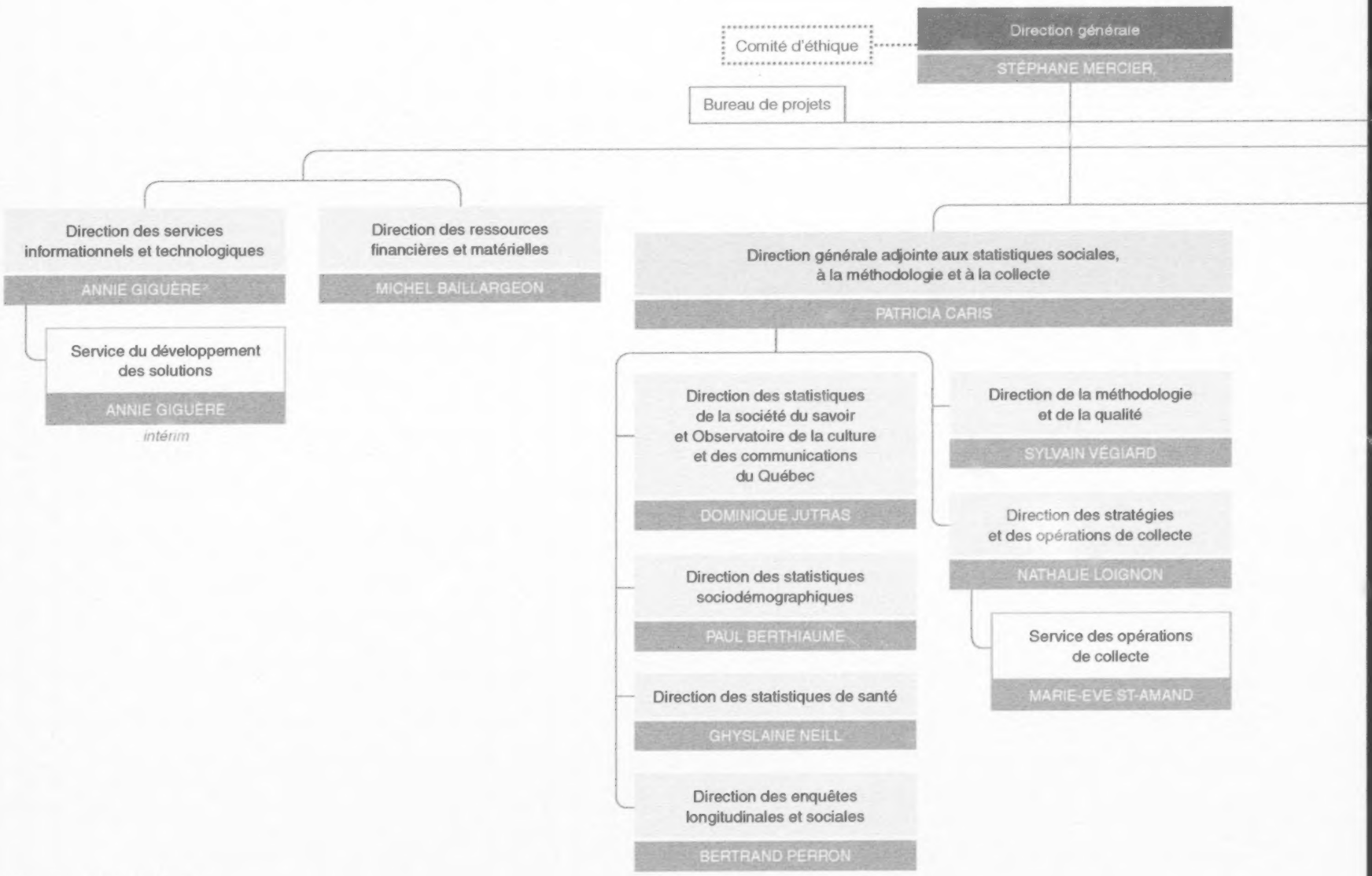

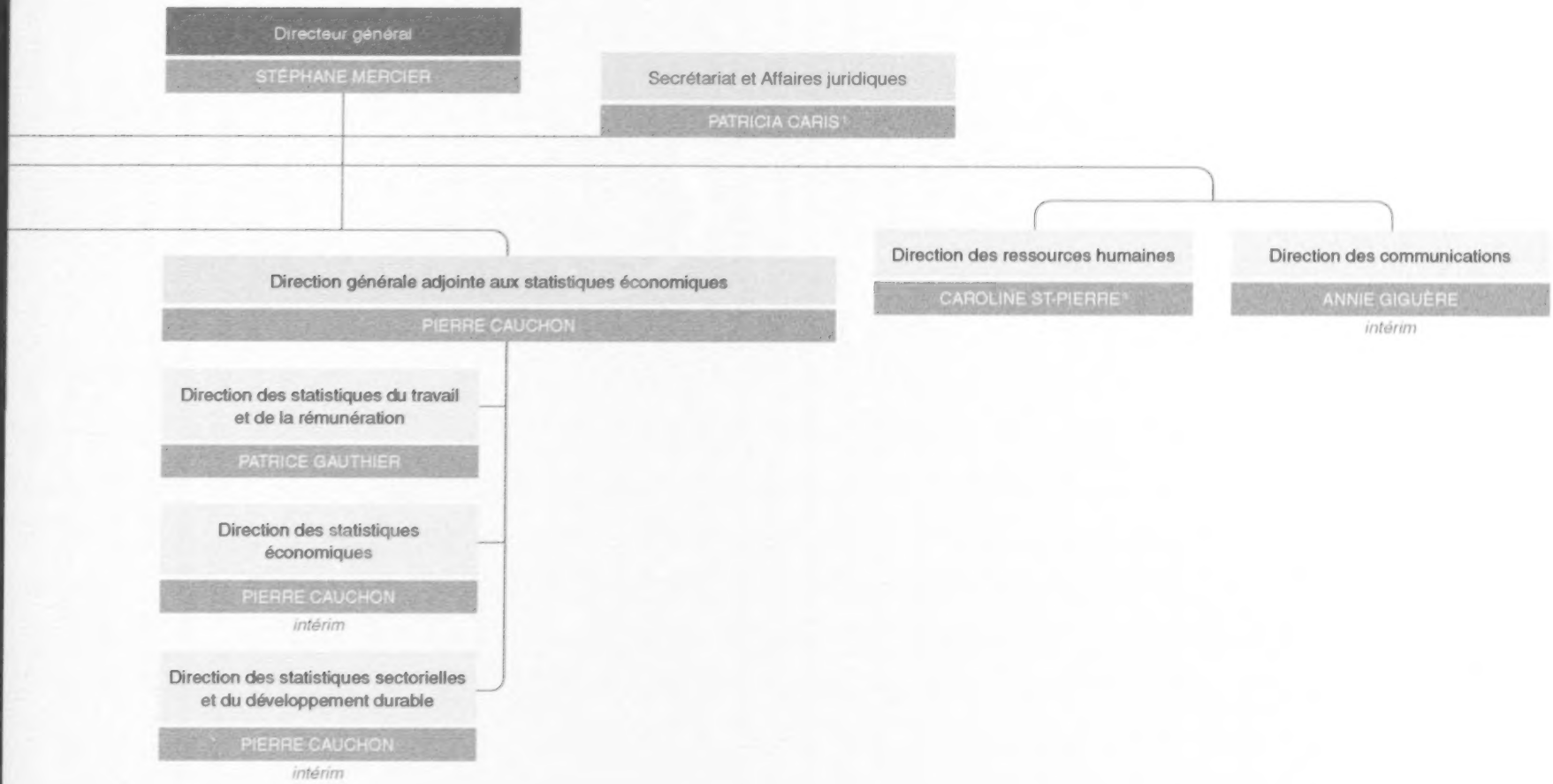

1. Responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels.
2. Responsable de la sécurité de l'information.
3. Responsable de l'éthique.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui

pour le Québec de demain

« L'Institut de la statistique du Québec est l'organisme gouvernemental responsable de produire, d'analyser et de diffuser des informations statistiques officielles, objectives et de qualité pour le Québec. Celles-ci enrichissent les connaissances, éclairent les débats et appuient la prise de décision des différents acteurs de la société québécoise. »

Institut de la statistique Québec